

REPUBLIQUE GABONAISE



# PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION MINISTERIELLE CONSTRUCTION LOGEMENT ET EQUIPEMENT  
COLLECTIF

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

**2015**

**Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b><u>MISSION CONSTRUCTION LOGEMENT ET EQUIPEMENT COLLECTIF</u></b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PERIMETRE DE LA MISSION</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b><u>MISSION : CONSTRUCTIONS, LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS</u></b>	<b><u>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</u></b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
<b>PERIMETRE DE LA MISSION</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PRINCIPALES REFORMES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION</b>	<b>7</b>
<b>RECAPITULATION DES CREDITS</b>	<b>10</b>
<b><u>PROGRAMME URBANISATION ET AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE</u></b>	<b>13</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>14</b>
<b>PERIMETRE DU PROGRAMME</b>	<b>14</b>
<b>PRESENTATION DES ACTIONS</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>15</b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>22</b>
<b>PROPOSITIONS BUDGETAIRES</b>	<b>22</b>
<b>PROPOSITIONS D'EMPLOIS</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>25</b>
<b>DEPENSES DE PERSONNEL</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES DE TRANSFERTS</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b><u>PROGRAMME LOGEMENT</u></b>	<b>30</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>31</b>
<b>PERIMETRE DU PROGRAMME</b>	<b>31</b>
<b>PRESENTATION DES ACTIONS</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>32</b>
<b>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>37</b>
<b><u>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</u></b>	<b>40</b>
<b>DEPENSES DE PERSONNEL</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES DE TRANSFERTS</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b><u>PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES</u></b>	<b>45</b>

<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>46</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PRESENTATION DES ACTIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>50</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>64</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	64
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	65
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>67</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	67
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	67
DEPENSES DE TRANSFERTS	69
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70
AUTRES DEPENSES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN</b>	<b>74</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>75</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	75
PRESENTATION DES ACTIONS	76
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>78</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	78
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	80
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>84</b>
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>87</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	87
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES DE TRANSFERTS	89
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

# MISSION CONSTRUCTION LOGEMENT ET EQUIPEMENT COLLECTIF

# PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DU MINISTRE M. **MAGLOIRE NGAMBIA**

## PERIMETRE DE LA MISSION

La mission ministérielle « *constructions, logements et équipements collectifs* » est portée par le ministère de la Promotion des Investissements, des infrastructures, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire.

Elle recouvre dans son périmètre les programmes « équipement et infrastructures, logements, urbanisation et aménagement du cadre de vie », qui sont des programmes de politiques publiques et un programme soutien libellé « pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire ».

Le programme « équipement et infrastructures » concerne essentiellement les aspects de suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs tels que : assainissement ; routes ; voies ferrées ; aéroports et aérodromes ; ports et rades.

Le programme « urbanisation et aménagement du cadre de vie » intègre :

- L'élaboration des schémas d'urbanisation ;
  - L'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.
- Le programme « logement » prend en compte :
- Les normes de l'habitat ;
  - l'appui à la construction de logements

Le programme soutien, dédié à l'appui des différents programmes de politiques publiques du Ministère en charge de la promotion des investissements, a en son sein :

- l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), devenue actuellement Agence Nationale pour la promotion des investissements (ANPI-GABON)

La « Mission construction, logement et équipement collectif » est en cohérence avec la « Mission transport » en matière d'expression des besoins des usagers, notamment en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation exploités, qui présentent les politiques publiques à mettre en œuvre dans le cadre de ce travail ont été principalement :

- le décret N°0804/PR du 17 Octobre 2009 fixant la composition du Gouvernement de République, ensemble des textes subséquents ;
- le décret N° 328/PR/MPITPTHTAT du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de l'Habitat et du Tourisme, chargé de l'Aménagement du Territoire ;
- la loi 13/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national ;
- le décret n°000469/PR/MTPEC du 04 Mai 2007 portant attributions et organisation du Ministère ; des Travaux Publics, de l'Équipement et de la construction
- le décret n°00854/PR/MAT du 14 Novembre 2002 portant attributions et organisation du Ministère de l'Aménagement du territoire ;
- loi n° 004/2012 du 13 Août 2012 portant ratification de l'ordonnance n° 0000001/PR/2012 du 13 Février 2012 modifiant certaines dispositions de la loi n° 004/2006 du 12 Septembre 2006 portant création du Fonds d'Entretien Routier de Deuxième Génération .

## PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures, particulièrement dans le secteur des infrastructures :

- au niveau des infrastructures, un schéma directeur national des infrastructures a été défini et connaît un début de réalisation avec un accent particulier mis sur l'inter et la multi modalités;
- au niveau des équipements collectifs, une reprise en main de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de la maîtrise d'œuvre est en cours de mise en œuvre dans l'optique de l'amélioration de la qualité des édifices publics et autres équipements collectifs.

- Au niveau du programme Soutien, le Centre de développement des Entreprises(CDE) a été rétrogradé au programme Aménagement du territoire ;
- L'agence pour la promotion des investissements et des exportations (APIEX) devient l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI-GABON)

## OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF N° 1 : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais

#### Objectif rattaché au programme Logement

##### Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de parcelles aménagées	nombre				913		1900(2017)
Nombre de logements construits	nombre				7515		35 000 (2017)

Source des données : DGHL

Précisions méthodologiques : les indicateurs sont obtenus par simple comptage des réalisations effectives (parcelles aménagées ou logements construits)

### OBJECTIF N° 2 : Restructurer les quartiers sous intégrés de Libreville

#### Objectif rattaché au programme Urbanisation

##### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet « Sorbonne »	%	R.A.S	15%	15%	70%	80%	100% (2017)
Taux d'identification, recensement et évaluation du cadre bâti des quartiers à risques	%	RAS	5%	15%	100%		

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Précisions méthodologiques : les indicateurs figurent en %, ils correspondent au ratio entre le nombre d'activités effectivement réalisées et le nombre d'activités prévues et programmées

### OBJECTIF N° 3 : Promouvoir l'Accès à la propriété foncière

#### Objectif rattaché au programme Urbanisation

##### Indicateur

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de lotissements aménagés	nombre	R.A.S	RAS	RAS	4	8	20(2018)
Superficie totale aménagée	ha	R.A.S	RAS	RAS	80	160	1600(2018)
Nombre de parcelles	Nombre	RAS	RAS	RAS	1200	2400	25 600(2018)
Taux de réalisation de la phase études du cimetière de bambou chine	%	100%	RAS	RAS	RAS		
Taux d'aménagement du cimetière	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	50%	80%	100%(2017)

**OBJECTIF N°4 : Identifier les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures jugés prioritaires par le Chef de l'Etat**

**Objectif rattaché au programme Equipements et infrastructures**

**Indicateur**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12	%	-	-	10%-	30%	60%	100% (2017)
Taux d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK12-Ntoun	%	-	-	80%	100%	-	(2015)-
Taux d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)	%	-	-	5%	25%	50%	100% (2017)
Taux d'avancement de la route Ntoun-Nsilé (RN1) 65 km	%		60%	70%	100%	-	(2015)

Source des données : ANGT DGIT/

Mode de calcul des indicateurs : chronogramme établi et suivi

**OBJECTIF N°5 : Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction, d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévu pour la période 2012-2018 avec la qualité requise (DGIT/LBTPG)**

**Objectif rattaché au programme Equipement et infrastructure**

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km(2)	%	30%	35%	30%	100%	-	100% (2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Mouila 72km(3)	%	15%	20%	15%	25%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Akiéni-Onga 60km,	%	5%	20%	15%	30%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga-Mayumba 106km, y compris pont sur la Banio	%	20%	58%	30%	40%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Tchibanga 100km,	%	15%	20%	15%	35%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy 142km(4)	%	15%	20%	20%	33%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux des Voiries départementales 71 km	%	40%	35%	35%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Moanda-Bakoumba 30 km	%	40%	60%	20%	30%	100%	100% (2016)



Taux d'avancement des travaux des Lotissements et VRD 250ha	%	40%	40%	30%	100%	-	100% (2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Doussala(5)	%	-	50%	25%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Lébamba - Mbigou	%	-	50%	25%	30%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idembe	%	0%	50%	25%	50%	100%	100%(2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Leyou – Franceville - kélé	%	-	50%	25%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Carrefour Leroy – Booué(6)	%	-	50%	10%	25%	100%	100%(2016)

Source des données : DGIT

Mode de calcul des indicateurs : chronogramme établi et suivi

# RECAPITULATION DES CREDITS

## RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF(1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015
<b>15.577:Logement</b>	<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>		<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>	
15.577.1:Normes de l'habitat	127 502 000	306 440 269		127 502 000	306 440 269	
15.577.2:Appui à la construction de logements	6 969 540 000	10 818 672 228		6 969 540 000	10 818 672 228	
<b>15.584:Urbanisation et aménagement du cadre de vie</b>	<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>		<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>	
15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation	94 768 000	85 161 324		94 768 000	85 161 324	
15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	2 414 729 393	2 455 003 518		2 414 729 393	2 455 003 518	
<b>15.591:Equipement et infrastructures</b>	<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>		<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>	
15.591.1:Suiwi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	14 292 789 000	1 588 486 252		14 292 789 000	1 588 486 252	
15.591.2:Assainissement		42 513 370 237			42 513 370 237	
15.591.3:Routes	282 007 822 919	248 902 122 676		282 007 822 919	248 902 122 676	
<b>15.598:Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des travaux publics et de l'habitat</b>	<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>		<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>	
15.598.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	33 737 000	40 765 530		33 737 000	40 765 530	
15.598.2:Coordination administrative	5 436 371 000	5 538 011 696		5 436 371 000	5 538 011 696	
<b>Total pour la mission: 15:Constructions, logements et équipements collectifs</b>	<b>311 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>		<b>311 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>	

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE :

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015
<b>15.577:Logement</b>	<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>		<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>	
2:dépenses de personnel	70 032 000	70 032 000		70 032 000	70 032 000	
3:dépenses de biens et services	36 210 000	31 719 407		36 210 000	31 719 407	
4:dépenses de transfert	990 800 000	1 062 961 090		990 800 000	1 062 961 090	
5:dépenses d'investissement	6 000 000 000	9 960 400 000		6 000 000 000	9 960 400 000	
<b>15.584:Urbanisation et aménagement du cadre de vie</b>	<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>		<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>	
2:dépenses de personnel	490 222 000	490 222 000		490 222 000	490 222 000	
3:dépenses de biens et services	617 450 393	468 802 496		617 450 393	468 802 496	
4:dépenses de transfert	1 401 825 000	1 581 140 346		1 401 825 000	1 581 140 346	
<b>15.591:Equipement et infrastructures</b>	<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>		<b>6 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>	
2:dépenses de personnel	4 433 516 000	4 433 516 000		4 433 516 000	4 433 516 000	
3:dépenses de biens et services	353 847 000	268 918 431		353 847 000	268 918 431	
4:dépenses de transfert	10 396 860 000	31 443 714 884		10 396 860 000	31 443 714 884	
5:dépenses d'investissement	281 123 948 919	256 857 829 850		81 123 948 919	256 857 829 850	
<b>15.598:Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des travaux publics et de l'habitat</b>	<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>		<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>	
2:dépenses de personnel	5 199 249 000	5 199 249 000		5 199 249 000	5 199 249 000	
3:dépenses de biens et services	270 859 000	379 528 226		270 859 000	379 528 226	
<b>Total pour la mission : 15:Constructions, logements et équipements collectifs</b>	<b>311 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>		<b>11 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>	
Dont :						
2:dépenses de personnel	10 193 019 000	10 193 019 000		10 193 019 000	10 193 019 000	

3:dépenses de biens et services	1 278 366 393	1 148 968 560		1 278 366 393	1 148 968 560	
4:dépenses de transfert	12 789 485 000	34 087 816 320		12 789 485 000	34 087 816 320	
5:dépenses d'investissement	287 123 948 919	266 818 229 850		287 123 948 919	266 818 229 850	

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF(1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2015
<b>15.577:Logement</b>	<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>		<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>	
15.577.1:Normes de l'habitat	127 502 000	306 440 269		127 502 000	306 440 269	
15.577.2:Appui à la construction de logements	6 969 540 000	10 818 672 228		6 969 540 000	10 818 672 228	
<b>15.584:Urbanisation et aménagement du cadre de vie</b>	<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>		<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>	
15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation	94 768 000	85 161 324		94 768 000	85 161 324	
15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	2 414 729 393	2 455 003 518		2 414 729 393	2 455 003 518	
<b>15.591:Equipement et infrastructures</b>	<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>		<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>	
15.591.1:Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	14 292 789 000	1 588 486 252		14 292 789 000	1 588 486 252	
15.591.2:Assainissement		42 513 370 237			42 513 370 237	
15.591.3:Routes	282 007 822 919	248 902 122 676		282 007 822 919	248 902 122 676	
<b>15.598:Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des travaux publics et de l'habitat</b>	<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>		<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>	
15.598.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	33 737 000	40 765 530		33 737 000	40 765 530	
15.598.2:Coordination administrative	5 436 371 000	5 538 011 696		5 436 371 000	5 538 011 696	
<b>Total pour la mission: 15:Constructions, logements et équipements collectifs</b>	<b>311 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>		<b>311 384 819 312</b>	<b>312 248 033 730</b>	

# PROGRAMME URBANISATION ET AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DE LA MISSION

Le Programme Urbanisation et Aménagement du Cadre de Vie a pour vocation de mettre en place des outils de planification urbaine d'une part et participer à l'amélioration du cadre de vie des populations en matière d'aménagement d'autre part.

Cependant, ce programme ne prend pas en compte les questions de logements. Il est mis en œuvre par deux directions Générales: la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DGUAF) et la Direction Générale des Travaux Topographiques et du Cadastre (DGTTC), dont le responsable de programme est, Monsieur Edouard MVOME NZE, Directeur Général de la DGUAF. Étant donné que ce programme requiert un caractère transversal, il est exécuté en partenariat avec l'Institut Nationale de Cartographie (INC) et l'Agence Nationale de l'Urbanisme des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC), l'Ecole Nationale du Cadastre et des Sciences Géographiques (ENCSG).

Le programme comprend deux principales actions à mener qui sont : l'Elaboration des schémas d'urbanisation et l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation**

Cette action consiste à élaborer ou actualiser des textes législatifs et règlementaires se rapportant au champ du programme. Il s'agit également d'élaborer des Schémas Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ainsi que des Plans d'Occupation de Sol. En effet, cette action consiste à planifier les politiques de développement urbain et est exécutée par la DGUAF.

### **ACTION N°2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie**

Cette action vise à améliorer le cadre de vie des populations. Ceci s'effectue à travers l'élaboration des projets suivants : restructuration des quartiers sous-intégrés, création de nouveaux lotissements, mise en place du centre d'archivage cadastrale et, densification du réseau géodésique, l'attribution des titres de propriété ainsi que l'aménagement du cimetière de Bambouchine. Ces actions sont menées respectivement par la DGTTC, l'INC, l'ANUTTC ainsi que l'ENCSG.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- le phénomène d'urbanisation accélérée et provoqué par l'exode rural, la concentration croissante des populations dans les principales villes du Pays, surtout à Libreville et Port Gentil ;
- la multiplication des quartiers sous-intégrés dans les grandes villes, l'occupation anarchique croissante de l'espace urbain, la dégradation du cadre de vie urbain ;
- à ce jour, l'absence de stratégie nationale d'aménagement et de développement du territoire, l'absence aussi de politique de la ville dans lesquels viendrait s'imbriquer l'action opérationnelle en matière d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie ;
- la multiplicité des acteurs publics intervenant dans l'espace urbain ;
- des associations et ONG dont le rôle s'affirme en matière d'amélioration du cadre de vie urbain ;
- des accords signés avec des organisations internationales qui engagent le Gabon sur l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain.

Les citoyens et habitants attendent du programme une amélioration globalement de leur cadre de vie au quotidien dans les zones urbaines : parcelles viabilisées, désenclavement des quartiers, assainissement, gestion des déchets ménagers... Ils attendent aussi d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant à leur ville, à leur quartier. Ils attendent enfin de pouvoir obtenir rapidement des titres fonciers sécurisés. Les communes, les ONG, les organisations professionnelles souhaitent un appui technique et financier renforcé aux projets et initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent tout particulièrement du programme : l'élaboration et la mise en œuvre effective des outils de planification urbaine, déjà pour Libreville et les principales villes (SDAU et POS) ; la réhabilitation des quartiers sous-intégrés dans les grandes zones urbaines ; l'aménagement de lotissements ; la réduction forte et effective du délai moyen d'attribution des titres fonciers.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- l'actualisation en cours du cadre juridique en matière d'urbanisme et d'amélioration du cadre de vie ;
- la simplification des procédures d'attribution des titres fonciers, la mise en place du guichet unique ;
- la mise en œuvre de premières actions de sensibilisation des populations sur la régularisation foncière, ce qui a permis d'attribuer un certain nombre de titres aux habitants et de commencer à améliorer la maîtrise de l'occupation des sols par l'Etat ;
- la prise de vue aérienne en 2013 de Libreville en vue de l'actualisation de la cartographie de la capitale
- le lancement d'une démarche de certification qualité à l'ANUTTC.

Parmi les manques et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- des résultats, pour le moment, très limités obtenus dans la lutte contre l'occupation anarchique du sol urbain et le développement des quartiers sous-intégrés ;
- l'explosion du nombre des litiges fonciers en zone urbaine, du fait de cette occupation anarchique ;
- des résultats très limités aussi s'agissant de l'aménagement des lotissements, compte tenu des besoins de la population ;
- le caractère encore embryonnaire du système d'information du programme, la non maîtrise de nombreuses données socio-urbaines de base (nombre d'habitants en zone urbaine, nombre et type de logements existants, taux d'occupation des sols...) ;
- des documents de planification urbaine qui datent des années 80 et qui n'ont jamais vraiment été mis en œuvre (schémas préliminaires d'urbanisme, SDAU de Libreville) ;
- une difficulté des différents acteurs à travailler ensemble dans le champ du programme : administrations, opérateurs de l'Etat, partenaires ;
- le manque de participation des citoyens dans les projets de planification ou d'aménagement urbain, le sentiment de beaucoup d'habitants que leur avis n'est pas considéré par les pouvoirs publics.

## ENJEUX

- Enjeu 1** - Maîtriser le développement des villes, organiser et sécuriser l'occupation du sol en zone urbaine
- Enjeu 2** - Améliorer le cadre de vie urbain

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

**OBJECTIF N°1 : Elaborer les SDAU de deux capitales provinciales**

Résultat annuel attendu 1 : Elaboration du SDAU de Tchibanga

Résultat annuel attendu 2 : Elaboration du SDAU de Makokou

**OBJECTIF N°2 : Restructurer les quartiers sous intégrés**

Résultat annuel attendu 1 : Restructuration du quartier la Sorbonne 70%

Résultat annuel attendu 2 : identification, recensement et évaluation des quartiers à risques 100%

**OBJECTIF N°3: Promouvoir l'accès à la propriété foncière**

Résultat annuel attendu 1 : Avoir aménagé 4 lotissements

Résultat annuel attendu 2 : Avoir aménagé 80 hectares de superficie

Résultat annuel attendu 2 : Avoir obtenu 1200 parcelles

Résultat annuel attendu 2 : Avoir aménagé 50% du cimetière de Bambou chine

**OBJECTIF N°4 : Régulariser et favoriser l'accès au domaine foncier**

Résultat annuel Attendu 1 : Avoir à traiter 7500 demandes

Résultat annuel attendu 2 : Avoir à prendre 7500 décisions de cession de propriété

Résultat annuel attendu 3 : Délivrer en 180 jours les titres fonciers effectivement traités

**OBJECTIF N°5: Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées arrimé aux normes internationales**

Résultat annuel attendu 1 : Avoir installé 1000 points Géodésiques sur l'ensemble du réseau

Résultat annuel attendu 2 : Avoir installé 3 stations permanentes

**OBJECTIF N°6: Doter et actualiser les cartes urbaines et les cartes frontalières dans le cadre des projets d'aménagement et d'infrastructures**

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé 3 prises de vues aériennes

Résultat annuel attendu 2 : Avoir installé 20 GNSS (station permanentes)

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé à 20% la cartographie des zones frontalières prioritaires à l'échelle 1:50 000

**OBJECTIF N°7: Renforcer les capacités d'action et de travail dans le champ du programme**

Résultat annuel attendu 1 : Réaliser 100% de la phase études du projet de construction du centre d'archivage cadastral national

Résultat annuel attendu 2 : Réaliser 30% des travaux de construction de l'école nationale du cadastre



## PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### OBJECTIF N°1 : Elaborer les SDAU des capitales provinciales

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultat annuel

Elaboration de deux SDAU : Tchibanga et Makokou

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de SDAU réalisés	nombre	R.A.S	2	2	2	4	8

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Précisions méthodologiques :

Mode de calcul des indicateurs : nombre de SDAU élaborés

#### ELEMENTS CLEDE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place les équipes provinciales et réaliser la concertation
- Réaliser les études (collecte des données, analyses)
- Elaborer les SDAU (proposition de scénarios d'aménagement et choix / ajustement du scénario)

#### CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Implication des autorités déconcentrées dont on attend une participation technique.

### OBJECTIF N°2 : Restructurer les quartiers sous intégrés

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultat annuel

- La restructuration du quartier « Sorbonne » est réalisée jusqu'à 70%
- Identification, recensement et évaluation des cadres bâtis dans les quartiers à risques à 100%

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet « Sorbonne »	%	R.A.S	15%	15%	70%	80%	100% (2017)
Taux d'identification, recensement et évaluation du cadre bâti des quartiers à risques	%	RAS	5%	15%	100%		

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement du projet « Sorbonne » : il correspond au ratio entre le nombre de phases réalisées et le nombre de phase prévues.

- « Taux d'identification, recensement et évaluation du cadre bâti des quartiers à risques » : il correspond au ratio entre le nombre des quartiers à risque où les opérations d'identification, de recensement et d'évaluation du cadre bâti ont pu être réalisées et le nombre total de quartiers à risque.

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- Mettre en place une équipe projet
- Communiquer sur le projet en direction des populations
- Réaliser le diagnostic du quartier
- Elaborer les plans d'actions (infrastructures, équipements, habitat, espaces verts...)

### **CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Implication de l'Ordre gabonais des architectes ainsi que des élus locaux et des partenaires au développement

### **OBJECTIF N° 3 : Promouvoir l'accès à la propriété foncière**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### **Résultat annuel**

- 4 lotissements aménagés
- 80 hectares de superficie aménagés
- 1200 parcelles obtenues
- 50% de réalisation des travaux d'aménagement du cimetière de Bambou chine

#### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de lotissements aménagés	nombre	R.A.S	RAS	RAS	4	8	20
Superficie totale aménagée	Nombre (ha)	R.A.S	RAS	RAS	80	160	1600
Nombre de parcelles	Nombre	RAS	RAS	RAS	1200	2400	25 600
Taux de réalisation de la phase études du cimetière	%	100%	RAS	RAS	RAS		
Taux d'aménagement du cimetière	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	50%	50%	100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGUAF

#### **Précisions méthodologiques**

- L'indicateur « nombre de lotissements aménagés » correspond à un simple décompte annuel. Le résultat figure en années cumulées.
- L'indicateur « superficie totale aménagée » correspond à la superficie des lotissements\*nombre de lotissements aménagés/an. Le résultat figure en années cumulées.
- Nombre de parcelles : le résultat figure en cumulé d'une année à l'autre.
- Taux d'aménagement du cimetière : il correspond en % au nombre d'activités d'aménagement effectivement réalisées rapporté au nombre total d'activités d'aménagement prévues.

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- Mettre en place une équipe projet
- Elaborer un avant-projet sommaire (APS)
- Elaborer un avant-projet détaillé (APD)
- Suivre, piloter, valider les travaux du prestataire SOPRECO

### **CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Agence Nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du Cadastre (ANUTTC) : bornage, viabilisation et attribution des parcelles

Agence Nationale des grands travaux(ANGT) : réalisation des travaux d'aménagement

### OBJECTIF N°4 : Régulariser le domaine foncier

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

#### Résultat annuel

- 7 500 demandes ont été traitées
- 7 500 décisions de cession de propriété ont été prises
- Le délai moyen de délivrance du titre foncier est de 180 jours

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de demandes à traiter	nombre	R.A.S	5000	5000	7500	10 000	15 000
Nombre de décisions de cession de propriété	nombre	RAS	5000	5000	7500	10 000	15 000
Délai de délivrance des titres fonciers effectivement traités	jour	R.A.S	180	180	180	160	90

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : ANUTTC

#### Précisions méthodologiques :

- Les indicateurs qui se rapportent au nombre de demandes à traiter ou au nombre de décisions de cession sont correspondent à un simple décompte. Le résultat figure sur une base annuelle.
- L'indicateur « délai de délivrance des titres fonciers effectivement traités » est exprimé en nombre moyen de jours, soit la somme des jours de traitement (ensemble des titres fonciers qui ont été traités) rapporté au nombre total de titres fonciers effectivement traités.

#### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueil des dossiers de demandes en cours de traitement dans les différentes administrations (DGUAF, DGTTC, ANUTTC, DGI...) et dans les bureaux d'étude privés
- Mise en place d'un fichier central des demandes en instances
- Planification du travail d'apurement
- Poursuite de l'effort d'informatisation (Gargantua)
- Poursuite du travail d'élaboration des manuels de procédures
- Poursuite des actions de communication (spots publicitaires, flyers...)
- Formation des agents (gestion de projet, accueil des usagers, outils informatiques)

#### CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'ANUTTC a pour charge l'attribution des titres de propriété / fonciers et la réalisation du fichier central

### OBJECTIF N°5: Doter le Gabon d'un référentiel de données géolocalisées qui soit arrimé aux normes internationales

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

#### Résultat annuel

- Mise en place du réseau de triangulation en installant 1000 points géodésiques sur l'ensemble du réseau de polygonation
- 3 stations permanentes

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de points géodésiques sur l'ensemble du réseau de polygonation	nombre	R.A.S	R.A.S	R.A.S	1000	2 000	3 000
Nombre de stations permanentes installées	nombre	R.A.S	R.A.S	R.A.S	3	6	9

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : INC

Précisions méthodologiques : les indicateurs correspondent à un simple décompte (nombre de points géodésiques ou nombre de stations).

## ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Contrôle continu des points géodésiques existants
- Implantation de nouveaux points géodésiques

## CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Objectif porté par la DGTTTC et exécuté dans sa phase opérationnelle par la contribution de l'institut national de cartographie(INC)

## **OBJECTIF N°6: Doter et actualiser les cartes urbaines et les cartes frontalières**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

- Mise en place du réseau de triangulation et de polygonation à travers la réalisation de 3 prises de vue aérienne
- Installation de 20 GNSS (stations permanentes).
- Réalisation à 20% de la cartographie des zones frontalières prioritaires à l'échelle 1:50 000

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Prise de vue aérienne produite	Nombre	R.A.S	R.A.S	R.A.S	3	3	4
GNSS installées	Nombre	RAS	RAS	RAS	20	20	22
Taux de linéaire frontalier couvert	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	20%	40%	40%

Source des données : Institut National de la cartographie(INC)

Précisions méthodologiques : les deux premiers indicateurs présentés en nombre (nombre de prises de vue aérienne, nombre de GNSS installées) correspondent à un simple comptage ; le troisième indicateur est un ratio entre le linéaire effectivement couvert et le linéaire frontalier total.

## ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Formation des agents de l'INC
- Modernisation technique des équipements
- Prise de vue ou acquisition d'images satellitaires
- Nombre de stations GNSS installées par an
- Réalisation ou actualisation des cartes et plans
- Impression des cartes et plans

## CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations spatiales (AGEOS) apportent leur expertise et conseil
- L'Institut National de la cartographie (INC) est en charge de la réalisation (prises de vues aériennes, installation des GNSS)
- Les Ministères de l'intérieur, de la Défense Nationale ; des Affaires Etrangères ; la Commission Nationale des Frontières sont parties prenantes dans les choix.

## OBJECTIF N°7: Renforcer les capacités d'action et de travail dans le champ du programme

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

- Réaliser 100% de la phase études du projet de construction du centre d'archivage cadastral national
- Réaliser 30% des travaux de construction de l'école nationale du cadastre

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la phase études	%	R.A.S	15%	15%	100%		
Taux de construction	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	RAS	80%	100%
Taux d'équipement	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	RAS	30%	100%
Taux de réalisation de la phase études	%	100%	RAS	RAS	RAS		
Taux de construction	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	30%	70%	100%
Taux d'équipement	%	R.A.S	R.A.S	R.A.S	RAS	RAS	15%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des travaux topographiques et du cadastre (DGTT) et L'Ecole nationale du cadastre

Précisions méthodologiques : pourcentage

Mode de calcul des indicateurs : ratio entre le nombre de phases exécutées et le nombre de phases prévues.

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Lancer les appels d'offre et sélectionner les bureaux d'études
- Réaliser les études (impact environnemental, architecturales, géotechniques...)
- Suivre, piloter, valider les travaux des prestataires

### CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Contribution de la Direction Générale de la Construction et de l'Equipement (DGCE), cabinets privés, l'Ordre gabonais des architectes,  
Contribution du cabinet privé Architectes Urbanistes Associés (AUA), l'entreprise adjudicatrice SCBAT, la DGTT.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015
<b>15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation</b>	<b>94 768 000</b>	<b>85 161 324</b>	<b>94 768 000</b>	<b>85 161 324</b>
2:dépenses de personnel	54 864 000	54 864 000	54 864 000	54 864 000
3:dépenses de biens et services	39 904 000	30 297 324	39 904 000	30 297 324
<b>15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie</b>	<b>2 414 729 393</b>	<b>2 455 003 518</b>	<b>2 414 729 393</b>	<b>2 455 003 518</b>
2:dépenses de personnel	435 358 000	435 358 000	435 358 000	435 358 000
3:dépenses de biens et services	577 546 393	438 505 172	577 546 393	438 505 172
4:dépenses de transfert	1 401 825 000	1 581 140 346	1 401 825 000	1 581 140 346
<b>Total pour le programme: 15.584:Urbanisation et aménagement du cadre de vie</b>	<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>	<b>2 509 497 393</b>	<b>2 540 164 842</b>

- (2) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (3) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)  
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

NB : Les autorisations d'engagements étant votées une fois pour une période donnée, celles demandées en LFI pour l'année du PAP en élaboration ne sont que les autorisations d'engagements nouvelles, à l'exclusion des AE déjà votées antérieurement pour la période.

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
<b>Solde permanente des emplois de l'administration</b> (s) = s1 + s2 + s3 + s4	387	387	-	136	136	523
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>	111	111	-	84	84	195
Permanents	111	111		84	84	195
Non permanents					-	-
<b>Catégorie B (s3)</b>	257	257	-	52	52	309
Permanents	257	257		52	52	309
Non permanents					-	-
<b>Catégorie C (s4)</b>	19	19	-	-	-	19
Permanents	19	19			-	19
Non permanents					-	-
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	217	217			-	217
<b>Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t</b>	604	604	-	136	136	740

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

## EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
<b>Opérateur ANUTTC</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		46	46
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		107	107
<b>Total pour l'opérateur</b>		<b>153</b>	<b>153</b>
<b>Opérateur INC</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		87	87
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		11	11
<b>Total pour l'opérateur</b>	-	<b>98</b>	<b>98</b>
<b>Total pour le programme</b>	-	<b>251</b>	<b>251</b>

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente  
(2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat  
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme



# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>	111		195		84	
Permanents	111		195		84	
Non permanents						
<b>Catégorie B (s3)</b>	257		309		52	
Permanents	257		309		52	
Non permanents						
<b>Catégorie C (s4)</b>	19		19		0	
Permanents	19		19		0	
Non permanents						
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	217		217		0	
<b>Emplois des opérateurs (u)</b>	251		251		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	133		133		0	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	118		118		0	
<b>Total pour le programme (v) = s + t + u</b>	855		991		136	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration, ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Enquêteurs	50		50	Couverture du territoire national
2	Géomètre	30		30	Couverture du territoire national
3	Urbaniste	5		5	Conception des documents d'urbanisme ; suivi et évaluation des opérations d'urbanisme
4	Technicien cartographe	2	2		Elaboration des schémas d'urbanisme, le suivi, le contrôle
5	Ingénieur Génie Civil	5	5		Suivi, évaluation des projets d'aménagement des lotissements
6	Architecte	10	10		Délivrance des permis de lotir, permis de construire et de démolition,
7	Spécialiste en environnement	2	2		Etudes d'impact environnemental
8	Archiviste et documentaliste	4	4		Gestion des documents administratifs et fonciers
9	Informaticien	1	1		Maintenance, supervision du projet
10	Ingénieur Télécom	1		1	Maintenance, supervision du projet
11	Géomaticien	6	2	4	Maintenance, supervision du projet
12	Géodésien	1		1	Maintenance, supervision du projet
13	Ingénieur Electronicien	1		1	Maintenance, supervision du projet
14	Téledétection (spécialiste)	2		2	Maintenance, supervision du projet
15	Photogrammètre	2		2	Conduite du projet
16	Ingénieur cartographe	2	2		Conception des cartes et plans des villes
	juriste	8	8		Contentieux fonciers
	Auditeur interne	4		4	Contrôle des traitements de dossiers et du respect des procédures comptables et foncières

#### Justifications :

Il s'agit de profils spécialisés. Les recrutements se font prioritairement auprès des Agents déjà en activité au sein de l'administration. L'objectif étant de valoriser et adapter les compétences techniques aux ambitions des politiques publiques en la matière. Ainsi, des politiques de formations et de recyclages sont fortement envisageables en interne.

#### DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
<b>Total</b>				
2. Dépenses de biens et services inéligibles	Fournitures, papeterie		10 000 000	<u>Papier</u> : 100 postes de travail x 5 000 (pu de la rames) x 12 mois <u>Fourniture de bureaux</u> : 100 postes x10 000x 12
	carburant		140 000 000	<u>Carburant Engins</u> génie civil (Caterpillar engins lourds (bulldozers, pelleuses, niveleuse camions) répartis entre les différentes directions et services, y compris les services déconcentrés.

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Frais de mission a l'intérieure et l'extérieure du pays		200 000 000	<p><u>Frais de mission à l'extérieur</u> : transport (5 personnes selon les statuts x400 0 00)  Les Frais de mission comprennent l'hébergement et la prise en charge de chaque agent sur le terrain. Il prend en compte aussi tous les déplacements des agents dans les différents chantiers.il vari en fonction de la durée de la mission</p> <p><u>Hébergement</u> : (5personnes x 6 000 00)  <u>Frais de mission au Gabon (intérieur du pays)</u> : nombre de personne /Direction  Transport : 300 000 x50 personnes x2  Hébergement : 200 000 x50 personnes x2</p>
<b>Total</b>			350 000 000	
<b>3. Dépenses de biens et services indispensables</b>	Entretiens et réparations	164 785 000	30 000 000	Maintenance permanente du matériel roulants et autres équipements essentiellement de terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Entretien réparation équipements lourds</u> : 50 000 000</li> <li>- Entretien équipement informatique : 500000 x nombre de kits(120)</li> <li>- Entretien climatisation et ameublement : 150000 le split /an x 125 postes</li> </ul>
	Locations d'engins de génie civil		100 000 000	L'activité du programme, étant régulièrement basée sur le terrain, nécessite la location des, Caterpillar engins lourds (bulldozers, pelleteuses, niveleuse camions) dont le programme ne dispose pas forcément et dont les coûts de location varient en moyenne avec les types d'engins.
	Fournitures spécialisées		5 000 000	Imprimés spéciaux
<b>Total</b>		164 785 000	135 000 000	
4. Autres dépenses de biens et services				
<b>Total</b>				
<b>Total Global</b>			485 802 496	

**Justifications** : L'activité du programme, étant régulièrement basée sur le terrain, nécessite la location d'engins lourds (bulldozers, Caterpillar, pelleteuses, niveleuse camions) dont le programme ne dispose pas forcément et dont les coûts de location varient en moyenne avec les types d'engins. Une situation qui pénalise fortement l'activité du programme .Par ailleurs, le matériel appartenant au programme est en majorité vétuste pour certains, ou en manque de pièces de rechange pour d'autres d'où le niveau d'entretien et de réparation élevé

## DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
<b>1. Transferts aux ménages</b>				
<b>Total</b>				
<b>2. Transferts aux collectivités locales</b>				
<b>Total</b>				
<b>3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité</b>	Institut National de la cartographie (INC)	100 838 000	300 000 000	Institut National de la cartographie (INC) est en charge des Des Prises de vues aériennes, l'actualisation et réalisation des cartes urbaines, al 'Implantation des points géodésiques du réseau de triangulation et de polygonation
	Agence Nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC)	1 200 000 000	831 140 346	L'ANUTTC a pour charge l'attribution des titres de propriété / fonciers, la réalisation du fichier central, le bornage, viabilisation et attribution des parcelles. Elle est également la personne morale ressource au niveau des Aménagement des lotissements et des Règlements des contentieux fonciers.
	Ecole Nationale du Cadastre	259 000 000	450 000 000	L'Ecole Nationale du Cadastre a pour vocation de former recycler et perfectionner le personnel technique de qualité
<b>Total</b>			<b>1581140346</b>	
<b>Total Global</b>			<b>1581140346</b>	

**Justifications :** Avec la politique du pacte sociale, le programme Urbanisme basée sur les Programme de création de lotissements et rénovation des quartiers sous intégrés le programme a besoin de plus de moyen et a également besoin de Développer le perfectionnement des instruments de l'urbanisme règlementaire afin d'être plus opérationnel

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
<b>Total global</b>						

Justifications :

Nature de l'équipement	Quantité actuelle	Demande			Dépenses proposées
		Grosses réparations	Renouvellement	Développement	
Type 1					
1.1					
1.2					

Justifications :

# PROGRAMME LOGEMENT

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement est le responsable du programme logement. Elle est en effet chargée d'exécuter la politique du Ministère en charge de l'Habitat dans les domaines de l'habitat, du logement, de la construction, de la promotion des matériaux locaux de construction et la promotion immobilière.

Dans ce programme, la Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage de relancer la production des matériaux locaux de construction et l'assistance à l'auto-construction.

Ces actions sont complétées par le suivi et le contrôle des programmes de construction de logements, l'élaboration d'un barème des prix harmonisé dans le secteur du logement, ainsi que la mise en place d'une base de données des plans types et de la demande de logements.

## PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le programme logement deux principales actions se distinguent. Il s'agit des normes de l'habitat et de l'action liée à l'appui à la construction des logements.

### **ACTION N°1 : Normes de l'habitat**

Les normes de l'Habitat font référence à la qualité d'habitabilité d'un logement. Il s'agit en effet de produire des logements durables, localisés sur un terrain non exposé à des risques majeures, constitués d'une structure permanente qui protège ses occupants des conditions climatiques, et dotés d'une surface habitable suffisante. En amont, ces actions doivent être précédées par la mise en place d'un cadre juridique adapté

### **ACTION N°2 : Appui à la construction des logements**

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage mettre en place un système de production industrielle de matériaux locaux de construction avec la relance des activités de la Base DAACO. Cette unité, qui sera désormais rattachée au Centre Technique de l'Habitat et sera opérationnelle en 2014, a opté pour la construction de neuf (9) nouvelles unités de production, soit une (01) usine de grande envergure dans la province de l'estuaire et huit (08) de taille moyenne à l'intérieur du pays.

Un tel dispositif permettra de construire des logements sociaux et de fournir aux populations des matériaux locaux accessibles, disponibles, sécurisants et écologiques.

C'est ici un levier majeur pour réduire les coûts d'accès aux logements. La mise en œuvre de ces actions est sans préjudice de celle liée à l'assistance aux promoteurs immobiliers.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de construire 5000 logements par an.

En matière de logements, les attentes des populations gabonaises, de la société civile et du politique se ramènent à ce que la volonté présidentielle exprimée dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) se concrétise ; celle d'une augmentation substantielle de la production immobilière et foncière pour permettre à chaque individu de disposer d'un logement décent, facilement accessible qui ne le prive pas de l'essentiel de ses revenus mensuels. Il est ici question de mettre en place une flexibilité des modalités d'acquisition et de financement du logement en facilitant l'accès au crédit immobilier, disponible et bon marché pour toutes les couches sociales. Cela se ramène à trouver un équilibre entre les revenus des ménages et les conditions du crédit immobilier : taux d'intérêt, durée de remboursement, garanties à fournir etc.

Les politiques de l'habitat et du logement, en vigueur avant 2010, n'ont pas donné les résultats escomptés. Le pays a ainsi accumulé un déficit de 160.000 logements. Pour inverser la tendance, les autorités gabonaises ont initié une réorganisation et une meilleure spécialisation du cadre institutionnel du secteur de l'Habitat qui distingue les fonctions de pilotage, de régulation et d'exécution. Ainsi, l'Administration Centrale conserve les missions de conception des politiques publiques et de contrôle. L'exécution est désormais confiée à l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographique et du Cadastre (ANUTTC), créée pour assurer de façon plus efficace la maîtrise d'ouvrage et la fourniture des services publics.

Dans le processus de la mise en œuvre du programme logement, l'État a élaboré un plan opérationnel sectoriel habitat et développement urbain du Gabon. Celui-ci dresse un (état des lieux) diagnostic du secteur, énonce les principales recommandations et indique la vision du gouvernement gabonais déclinée en trois (03) axes stratégiques, quatre (04) programmes et seize (16) projets à mettre en œuvre. Cela exprime une volonté politique en faveur de l'habitat par la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles suffisamment importantes dans un secteur où l'État gabonais dispose déjà d'une unité de production des matériaux locaux de construction et d'une expertise avérée en la matière.

L'exécution de ce programme logement fait l'objet de plusieurs contraintes. En effet, l'Etat gabonais est souvent confronté à l'insuffisance de sites viabilisés. Cette insuffisance découle des coûts élevés de l'aménagement des sites. Cette indigence des lotissements viabilisés cumulée à la squattérisation des sites retenus freine considérablement les programmes de construction des logements. L'action du gouvernement gabonais est également entravée par une absence remarquée des Schémas Directeurs d'Aménagements Urbain (SDAU) qui a pendant longtemps favorisé une urbanisation anarchique des centres urbains.

En ce qui concerne le logement, les efforts consentis commencent à porter des fruits. L'ambition sera de finaliser de finaliser les réformes en cours, tout en accélérant le vaste programme de construction de logements et de viabilisation des terrains. La restructuration et la réhabilitation des quartiers précaires font également partie des préoccupations des plus hautes autorités.

La mise en œuvre de la politique de logement social implique l'utilisation des matériaux locaux de construction et la promotion de l'auto-construction, ainsi que la mise en place des mécanismes de bonification de prêts ou de garanties.

### ENJEUX

- **Enjeu 1** - Permettre à l'ensemble de la population gabonaise de se loger dans des conditions décentes.
- **Enjeu 2** - Parvenir à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur l'ensemble du territoire.
- **Enjeu 3** - Faire du secteur du BTP un moteur de développement économique en termes de création d'emplois et de richesses.



LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

OBJECTIF N°1 : GARANTIR L'ACCES A UN LOGEMENT DECENT A TOUS LES GABONAIS

- Résultat annuel attendu 1 : Aménagements de 913 parcelles
- Résultat annuel attendu 2 : Construction de 7515 logements

OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE PRODUCTION DES MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION

- Résultat annuel attendu 1 : Production de 400000 agglos
- Résultat annuel attendu 2 : Production de 15000 tuiles
- Résultat annuel attendu 3 : Production de 290000 briques de terre stabilisées
- Résultat annuel attendu 4 : Production de 570 ouvertures

OBJECTIF N°3 : REORGANISER ET RENFORCER LE DISPOSITIF JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DE L'HABITAT AU GABON

- Résultat annuel attendu 1 : Elaboration d'un code de la construction et (texte d'application)
- Résultat annuel attendu 2 : Elaboration d'un barème des prix et (texte d'application)

**OBJECTIF N°1 : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais****Type de finalité des résultats visés :**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- Aménager 913 parcelles en 2015
- Construire 7515 logements en 2014

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de parcelles aménagées	nombre				913		1900(2017)
Nombre de logements construits	nombre				7515		35 000 (2017)

Source des données : DGHL

Précisions méthodologiques : les résultats figurent en nombre (nombre de parcelles aménagées, nombre de logements construits). La cible de l'échéance pluriannuelle est donnée en résultats annuels cumulés.

**ÉLÉMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Identifier les sites potentiels pour la construction de logements sociaux ;
- Organiser la réalisation d'études d'impact environnemental par le Ministère chargé de l'Environnement ;
- Élaborer des études topographiques, architecturales (confection des plans)
- Organiser la réalisation d'études géotechniques par le LBTP ou autres partenaires ;
- S'équiper en matériel : pelles, pioches, camions, etc. ;
- Piloter et mettre en œuvre les projets de construction de logements sociaux ;
- Collaborer avec le Fonds Gabonais de l'Habitat pour mettre les nouveaux logements sur le marché
- Cibler les informations à recueillir par type et responsabiliser un service chargé de cet inventaire
- Mettre en place un cadre de concertation avec toutes les parties prenantes
- Intégrer les données au système informatique ;
- Mener une étude statistique sur la demande de parcelles et de logements ;
- Mettre en place un dispositif de suivi quotidien sur les indicateurs du projet annuel de performance
- Mettre en place un service d'assistance et de conseil à destination du grand public et des PME dans le domaine de l'habitat
- Identifier les différentes cibles (PME, auto-constructeurs, demandeurs de logement, etc.)
- Préparer une offre en termes d'informations (formaliser certaines procédures, etc.) et la tester auprès des cibles pour approfondir la réflexion sur leurs attentes
- Réaliser des supports de communication en collaboration avec le programme Soutien (dépliants...)

**CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Société nationale de logements sociaux(SNLS)pour l'aménagement des parcelles et la construction de logement ; Société Nationale immobilière (SNI) pour l'aménagement des parcelles et la construction des logements sociaux ; Agence Nationale des grands travaux(ANGT) ; Bureau de coordination des projets de l'émergence (BCPE) ;Le laboratoire du bâtiment et des travaux publics du Gabon( LBTP),pour la norme et la qualité des matériaux ; DG DE L'Environnement (pour le respect du cadre environnemental

## OBJECTIF N°2 : Rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction

### Type de finalité des résultats visés :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

- Production de 400 000 agglos
- Production de 15 000 tuiles
- Production de 290 000 briques de terre stabilisées
- Production de 570 ouvertures

### Indicateur

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre d'agglos	nombre			0	400 000		150 0000
Nombre de tuiles	nombre			0	15 000		57 000
Nombre de BTS	nombre			0	290 000		10 000 000
Nombre d'ouvertures	nombre			0	570		4 000

Précisions méthodologiques : les résultats figurent en nombre (nombre d'agglos produites, nombre de tuiles produites, nombre de BTS produits, nombre d'ouvertures produites). La cible de l'échéance pluriannuelle est donnée en résultats annuels cumulés

### ÉLÉMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Réaliser un état des lieux de l'usine existante des moyens roulants à disposition (diagnostic de l'état des équipements, réparations et maintenance)
- Organiser l'approvisionnement en consommables (achats...)
- Organiser le travail de l'équipe existante (une trentaine de personnes)
- Revoir les procédures de travail

### CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Analyse des matériaux par le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Recherche sur le développement de la qualité des matériaux par le Centre Technique de l'Habitat ;
- Mise à disposition de carrières par le Ministère des Mines et les collectivités locales ;
- Apport financier éventuel de la part du Fonds Gabonais de l'Habitat.

## Objectif n°3 : Réorganiser et renforcer le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat au Gabon

### Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- - Avoir construit une base de données pour l'élaboration du code de la construction
  - Avoir construit une base de données pour l'élaboration d'un barème de prix de l'immobilier

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Code de construction	nombre				1		
Barème de prix	nombre				1		

### ÉLÉMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place une commission d'élaboration du code de la construction
- Organiser la consultation avec les acteurs du secteur sur le projet de code
- Organiser le processus de validation interne et institutionnelle du code
- Exprimer une demande formalisée au programme Soutien sur la mise en place d'un dispositif de gestion de l'information (outil - logiciel, procédures)
- Poursuivre la numérisation des données archivées (ex : plans de construction)
- Intégrer les données au système informatique
- Mettre en place une commission d'harmonisation en collaboration avec la DG de la Concurrence et de la Consommation
- Effectuer un recensement des prix des matériaux locaux et des logements vendus sur le territoire : mettre à contribution les services déconcentrés
- Intégrer les différents éléments dont on dispose (prix du transport par exemple) et définir les fourchettes en fonction des contraintes locales.

### CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les différents acteurs du secteur sont consultés aux moments clés de l'élaboration du Code et participent tous à la recherche d'un meilleur dispositif juridique et réglementaire de l'habitat : Société Nationale de logement sociaux(SNLS) ; Société Nationale Immobilière(SNI) ; ANGT ; Bureau de coordination des projets de l'Emergence (BCPE) ; DG DE L'Environnement  
DGCC ; DPA ; DGCE ; Direction Générale des Impôts(DGI) ; Agence gabonaise de normalisation (AGANOR) ; Ordre GABONAIS des Architectes ; Laboratoire du Bâtiment et des Travaux publics (LBTPG)

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015
<b>15.577.1:Normes de l'habitat</b>	<b>127 502 000</b>	<b>306 440 269</b>	<b>127 502 000</b>	<b>306 440 269</b>
2:dépenses de personnel	70 032 000	70 032 000	70 032 000	70 032 000
3:dépenses de biens et services	26 670 000	23 447 179	26 670 000	23 447 179
4:dépenses de transfert	30 800 000	212 961 090	30 800 000	212 961 090
<b>15.577.2:Appui à la construction de logements</b>	<b>6 969 540 000</b>	<b>10 818 672 228</b>	<b>6 969 540 000</b>	<b>10 818 672 228</b>
3:dépenses de biens et services	9 540 000	8 272 228	9 540 000	8 272 228
4:dépenses de transfert	960 000 000	850 000 000	960 000 000	850 000 000
5:dépenses d'investissement	6 000 000 000	9 960 400 000	6 000 000 000	9 960 400 000
<b>Total pour le programme: 15.577:Logement</b>	<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>	<b>7 097 042 000</b>	<b>11 125 112 497</b>

Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)

ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>71</b>
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>						
Permanents	16	16	-	9	9	25
Non permanents	16	16		9	9	25
<b>Catégorie B (s3)</b>					-	-
Permanents	13	13	-	14	14	27
Non permanents	13	13		14	14	27
<b>Catégorie C (s4)</b>					-	-
Permanents	5	5	-	14	14	19
Non permanents	5	5		14	14	19
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	<b>35</b>	<b>35</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>40</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>111</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

## EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
<b>Opérateur : Société Nationale Immobilière</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	ND	ND
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	ND	ND
<b>Total pour l'opérateur</b>	ND	ND	ND
<b>Opérateur : Société Nationale des Logements sociaux</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		3	3
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		3	56
<b>Total pour l'opérateur</b>		6	59
<b>Opérateur : Banque nationale de l'habitat</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	ND	ND
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	ND	ND
<b>Total pour l'opérateur</b>	ND	ND	ND
<b>Opérateur : CTH</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	ND	ND
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	ND	ND
<b>Total pour l'opérateur</b>	ND	ND	ND
<b>Total pour le programme</b>		6	59

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)						
Solde forfaitaire globale (s1)						
<b>Catégorie A (s2)</b>	<b>16</b>		<b>25</b>		<b>9</b>	
Permanents	16		25		9	
Non permanents						
<b>Catégorie B (s3)</b>	<b>13</b>		<b>27</b>		<b>14</b>	
Permanents	13		27		14	
Non permanents						
<b>Catégorie C (s4)</b>	<b>5</b>		<b>19</b>		<b>14</b>	
Permanents	5		19		14	
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	35		40		5	
<b>Emplois des opérateurs (u)</b>	<b>3</b>		<b>59</b>		<b>56</b>	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	34		61		27	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	3		56			
<b>Total pour le programme (s+t+u)</b>	<b>72</b>		<b>170</b>		<b>98</b>	



Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Architectes	01		01	Délivrance des permis de lotir, permis de construire et de démolition,
2	Ingénieur en bâtiment	02		02	
3	Ingénieur en Génie civil	03		03	Suivi, évaluation des projets d'aménagement des lotissements
4	Aménagiste	02		02	Conception des documents d'aménagement ; suivi et évaluation des opérations d'urbanisme
5	dessinateur	06		06	
6	Archiviste Archiviste /documentaliste	01		01	Gestion des documents administratifs et fonciers
8	informaticien	01		01	Maintenance, supervision du projet
12	Enquêteur	06		06	Couverture du territoire national

Justifications :

Le programme a un manque criant de compétences et d'expertises techniques spécialisées, or il en a besoin pour jouer pleinement son rôle tant vis-à-vis du secteur que des opérateurs publics avec lesquels il travaille.

## DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
<b>Total</b>				
2. Dépenses de biens et services inéluçtables	Entretiens et réparations	<b>54 470 000</b>	7 500 000	Entretien réparation équipements lourds 7000000 Entretien climatisation et ameublement : 150000 le split /an x (50 postes DHL(30) ; DAACO(30) ; SHL(20)
	Carburant		9 000 000	Carburant Engins génie civil 20500000 repartit entre la DHL, DAACO, SHL
	Frais de mission		7000 000	Frais de mission à l'extérieur : (3personnes selon les statuts x2000000) (3personnes x200 000) Frais de mission au Gabon (intérieur du pays ) : nombre de personne /Direction : 75 000x15 personnes (+ Frais de déplacement sur le terrain) : 75000x15 personnes
<b>Total</b>		<b>54 470 000</b>	<b>23 500 000</b>	
3. Dépenses de biens et services indispensables	Fournitures,	<b>16 070 000</b>	<b>3 000 000</b>	Informatique : dotation du personnel du programme en outil informatiques (10 agents X 500000(pu)=5000000 Papier ;30 postes de travail x 5000(pu de la rames)x4 trimestres=600000 Fourniture de bureaux : 30 postes x50000=1500000
	Locations d'engins de génie civil		10 000 000	L'activité du programme étant régulièrement basée sur le terrain, nécessite la location des engins lourds (bulldozers, pelleteuses, Caterpillar, niveleuse camions, tractopelles, camions plateau) dont le programme ne dispose pas forcément et dont les couts de location varient en moyenne avec les types d'engins
	Fournitures spécialisées		500 000	Imprimés spéciaux
<b>Total</b>		<b>1 092 908 000</b>	<b>13 500 00</b>	
4. Autres dépenses de biens et services				
<b>Total</b>				
<b>Total Global</b>			<b>37 000 000</b>	

## DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
<b>1. Transferts aux ménages</b>				
<b>Total</b>				
<b>2. Transferts aux collectivités locales</b>				
<b>Total</b>				
<b>3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité</b>	CTH		100 000 000	Centre technique de l'habitat
	SNLS	960 000 000	800 000 000	Société nationale de le logements sociaux
	SNI	100 838 000	162 961 090	Société Nationale immobilière
<b>Total</b>			1 06 3 061 090	
<b>4. Autre Transferts</b>	Cotisation Internationale	10 000 000	10 000 000	Fond international de l'Habitat
	Journée Mondiale de l'Habitat	4 800 000	4 800 000	Journée Mondiale de l'Habitat
<b>Total</b>			14 800 000	
<b>Total Global</b>			1 077 861 090	

:

Justifications : Avec les phases de déguerpissements, expropriations et indemnisations le programme Logement nécessite effectivement des moyens plus conséquents afin de faciliter l'accès aux logements des populations les plus démunies. La phase de déguerpissement serait beaucoup plus efficace en mettant à la disposition des populations des zones de relogement avant tout déguerpissement

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
SNI Société Nationale immobilière						8 000 000 000
<b>Total global</b>						<b>8 000 000 000</b>

**Justifications** :Le montant ci-dessus (8 000 000 000) représente le paiement d'une dette de l'Etat envers l'ASNI(projet terminé) .

# PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Equipement et Infrastructures est un des programmes de la mission construction logements et équipements collectifs du Ministère de la Promotion des Investissements, des Infrastructures de l'Habitat et de l'aménagement du territoire. Il met en œuvre la politique gouvernementale en matière d'infrastructures de transport, d'équipements, de construction, de voirie, d'assainissement et de salubrité publique.

Il a pour Responsable de programme (RPROG) **Célestin ONDZAMBI** : Directeur Général des Infrastructures de Transport (DGIT).

Plusieurs directions générales concourent au programme : la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT), la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI), la Direction Générale de la Construction et de l'Equipement (DGCE), la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports (DGERA).

Ces Directions Générales sont notamment chargées :

- d'étudier, de réaliser, de contrôler et d'entretenir toutes les infrastructures de transport, tous les équipements et édifices publics ainsi que les ouvrages et installations d'assainissement exécutés pour le compte ou avec la garantie de l'Etat ou pour le compte des collectivités locales qui en font la demande ;
- de gérer et d'entretenir le patrimoine routier et immobilier ainsi que la partie riveraine du domaine public maritime, lagunaire et fluvial ;
- de donner un avis technique sur les marchés publics ;
- d'élaborer, de diffuser et de suivre l'application des textes régissant les activités du bâtiment ;
- de contrôler la conformité des travaux d'assainissement ;
- de coordonner, avec les autres services concernés, les travaux d'assainissement.

Le programme équipement et infrastructures est en cohérence avec le programme logement au niveau de l'expression des besoins en habitat dans l'élaboration des schémas directeurs, Habitat pour la mise en cohérence des normes de construction des bâtiments, de l'évaluation du cadre bâti en vue de déterminer le montant des indemnités et le programme transport en matière d'expression des besoins des usagers en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations,
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- l'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux (UCET), pour la coordination des travaux d'assainissement des bassins versants de Libreville et de Port Gentil
- le Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) pour la contribution au développement de l'économie du Gabon et à la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de la gouvernance sectorielle en matière de gestion d'infrastructures routières et en particulier de l'entretien du patrimoine déjà existant classé comme prioritaire. Et l'amélioration de la gestion de l'entretien routier par le renforcement des capacités des administrations concernées et des acteurs du secteur privé (PME et BET), et l'acquisition d'outils d'aide à la décision.

Six actions composent ce programme :

- Action n° 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs
- Action n° 2 : Assainissement
- Action n° 3 : Routes
- Action n° 4 : Voies ferrées
- Action n° 5 : Aéroports et des aéroports
- Action n° 6 : Ports et rades

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs**

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets de construction et d'entretien des édifices publics et des équipements collectifs.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par les Directions du Bâtiment et des Équipements Collectifs et de l'Entretien des Équipements Collectifs.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvr l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (UCET).

- age déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

### **ACTION N° 2 : Assainissement**

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par la Direction de l'Assainissement et l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (UCET).

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations,
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

### **ACTION N° 3 : Routes**

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, de réaliser des études, d'effectuer des audits, d'élaborer des programmes d'exécution des projets issus des plans d'actions d'infrastructures nationaux, sous-régionaux et internationaux. La réalisation des études techniques, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction. De réaliser ou de faire réaliser, de contrôler les travaux neufs, des infrastructures de transport et des ouvrages d'art et l'exécution des programmes d'entretien des routes.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour le suivi et le contrôle des travaux
- la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports pour l'entretien

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics, et le programme d'appui à la gouvernance sectorielle(PAGOS)

### **ACTION N° 4 : Voies ferrées**

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction des voies ferrées.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'Agence de Régulation des Transports Ferroviaires (ARTF) pour le contrôle et la régulation du secteur des transports ferroviaire,

Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités desdits opérateurs au contrôle du Responsable de programme.

#### **ACTION N° 5 : Aéroports et aérodromes**

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et l'exécution des programmes d'entretien des aéroports et aérodromes.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'ASECNA pour les normes d'infrastructures et de sécurité relatives à la navigation aérienne,

Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités des dits opérateurs au contrôle du Responsable de programme.

#### **ACTION N° 6 : Ports et rades**

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et l'exécution des programmes d'entretien des ports.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre
- la Direction Générale de la Marine Marchande.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) pour la gestion des activités portuaires et la modernisation des infrastructures.  
Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités des dits opérateurs au contrôle du Responsable de programme
- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux, Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG)
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

En outre cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Equipement (DGCE) par la Direction de l'Assainissement et l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (UCET).



Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action, tels que :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

#### 1. Volet Etudes :

En matière d'études, plusieurs projets sont lancés sans que l'administration ne dispose d'études techniques pouvant permettre une meilleure gestion du projet dans sa globalité. En 2013, avec le lancement des appels d'offres pour les travaux d'aménagement entre Lebamba et Koula-Moutou, le Ministère ne dispose plus d'études qu'il pourrait présenter à certains bailleurs de fonds intéressés par le financement de projets dans notre pays.

L'objectif dans ce domaine vise à réaliser les études techniques du réseau routier à aménager. Celles-ci devraient être complétées par le bouclage des dossiers financiers avant d'entamer les processus de contractualisation avec les partenaires opérationnels (entreprises et bureaux de contrôle).

#### 2. Volet routier :

En matière d'infrastructures, il existe un Schéma Directeur National des Infrastructures élaboré par l'ANGT et qui intègre le plan d'Aménagement du Réseau Routier (PARR), le Plan Directeur Intermodal des Transports (PDIT) et le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC).

Le réseau routier gabonais compte un linéaire de 9 250 kilomètres hors voiries urbaines aménagées. Il est caractérisé par :

- une faible proportion de routes bitumées (16% seulement du réseau est bitumé) ;
- un faible maillage (une seule route relie Libreville aux provinces de la Ngounié et de la Nyanga) ;
- une faible fréquentation (seulement 20% du réseau supporte un trafic supérieur à 200 véhicules par jour) ;
- une faible densité (seulement 36 km de routes pour 100 km<sup>2</sup> de superficie) ;
- de nombreux ponts en bois au nombre de 630, soit 80% des ouvrages d'art ;
- On dénombre encore 5 bacs en service : Sindara, Idembe, Booué, Boumé-Boumé et Mougala.

Toutefois, à l'exception de certaines villes côtières (Port-Gentil, Omboué, Gamba, Ndindi), le réseau routier gabonais permet la desserte de tous les centres administratifs et économiques du pays.

Différentes infrastructures routières ont été mises en service ou sont en chantiers sur la **période 2008-2014**. Ainsi :

- Sept (07) projets ont été achevés et réceptionnés, à savoir les routes Pont Oetra-Port d'Owendo en 2x2 voies, Mamiengué-Fougamou, Fougamou-Mouila, Ndendé-Lebamba, La Leyou-Lastoursville, Akiéni-Okondja et Lalara-Koumameyong, pour un linéaire total de 420 kilomètres.
- D'autres projets sont en fin d'exécution et seront achevés au début de l'année 2015, à savoir les routes, Koumaméyong-Ovan et Ndjolé-Medoumane pour un linéaire total de 98 kilomètres.

Tous ces projets ont été réalisés avec le concours des financements extérieurs (BAD, BID, AFD et Coopération espagnole).

Sur la **période 2013-2018**, une dizaine de projets ont été lancés sur fonds propres de l'Etat gabonais pour un linéaire cumulé de 720 km et pour un montant hors taxes de 800 Milliards de FCFA. Il s'agit des routes Tchibanga-Mayumba, Ndendé-Mouila, Ndendé-Tchibanga, Akiéni-Onga, Mikouyi-Carrefour Leroy, Ovan-Makokou; route nationale 1 de Ntoun au pont Komo, le Pont sur la Banio, et les Voiries départementales.

Enfin l'aménagement des lotissements et VRD dans les neuf provinces est prévu dans le cadre du pacte social.

#### 3. Volet Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Au cours des années écoulées, les ressources budgétaires ont été très faibles voire inexistantes pour ces projets régulièrement repoussés. L'état des bâtiments connaît une forte dégradation du fait de l'absence de programme de maintenance pluriannuel d'où découle la nécessité ensuite de procéder à des réhabilitations lourdes.

#### 4. Volet assainissement

Le programme prioritaire de drainage des bassins versants de Libreville (PAPL) est en cours de réalisation. Un programme identique existe sur Port Gentil incluant les eaux usées. Pour celles-ci, il existe également un

programme de construction d'infrastructures et d'équipements visant le traitement des boues de vidange des fosses septiques et d'amélioration des latrines traditionnelles existantes (toilettes sèches et Ecosan). L'étude d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et usées à Libreville est en cours. Il y a aussi toute une série d'études à réaliser pour l'intérieur du pays.

## 5. Volet ferroviaire

L'enjeu est double : il s'agit d'une part d'assurer un meilleur entretien de la voie existante, et d'autre part de nouveaux projets pour la mise en exploitation du minerai de fer de Belinga et du futur port de Mayumba.

## 6. Volet portuaire et rades

Les problèmes et projets sont nombreux : lutte contre l'envasement du port de Libreville et son engorgement avec un projet d'allongement des quais ; projet de construction d'un port en eaux profondes à Mayumba, projet complexe en raison des données environnementales et qui, de ce fait, n'en est encore qu'au stade des études de faisabilité ; projet de port de pêche et pour le bois à Cocobeach mais qui ne progresse pas.

Globalement, les responsables du programme sont confrontés à plusieurs difficultés majeures :

- Les relations avec les ministères constructeurs et maîtres d'ouvrage sont faibles voire inexistantes alors qu'ils devraient passer par le Ministère en charge des travaux publics. Les ministères ne s'adressent pas systématiquement au Ministère en charge des travaux publics pour assurer la maîtrise d'œuvre « études et travaux » de leur projets de construction ; les ministères s'autonomisent par rapport au Ministère en charge des travaux publics ; la DGCE, quant à elle, réalise ses propres études pour les équipements collectifs et les bâtiments sans avoir recours à la DGEI.
- Comme beaucoup d'études ne sont pas confiées à la DGEI, celle-ci se focalise sur les seules études routières.
- Enfin, la doctrine technique et les exigences techniques et environnementales de l'Etat pour ses infrastructures sont à développer. Les documents de normalisation des infrastructures manquent.

## ENJEUX

---

- **Enjeu 1** : Garantir la réalisation des programmes « équipements » et « infrastructures » dans le respect des délais, des coûts et des spécifications techniques.
- **Enjeu 2** : Redevenir le maître d'œuvre « Etudes et Travaux » des Départements sectoriels.

**OBJECTIF N°1 :** Identifier les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures classés prioritaires

**Résultats annuels**

- Avoir réalisé 30% des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- Avoir réalisé 28% des travaux de la route nationale 1 :PK 12-Ntoum
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- Avoir réalisé 100% des travaux de la route Ntoum-Ensilé (RN1) 65 km
- Avoir réalisé 100% des études techniques de la route Mouïla-Mimongo-Moukabou
- Avoir réalisé 100% des études techniques du Port sec de Ndendé
- Avoir réalisé 100% des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil
- Avoir réalisé 40% des études techniques sur les ponts à recycler
- Avoir réalisé 100% des études techniques sur le pont Idemba
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouïla –Guiétsou

**OBJECTIF N°2 :** Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise (DGIT/LBTPG)

**Résultats annuels**

- Avoir réalisé 100 % des travaux de la route Ndjolé- Medoumane
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Ndendé- Mouïla
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Akiéni-Onga
- Avoir achevé les 40 % restants de la route Tchibanga-Mayumba
- Avoir réalisé 35%des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- Avoir réalisé 33% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- Avoir achevé les 100% restants de la route Moanda-Bakoumba
- Avoir achevé les 100% des travaux des lotissements et VRD
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- Avoir réalisé 100% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route la Leyou – Franceville - kélé
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Carrefour Leroy - Booué

**OBJECTIF N°3 :** Rendre le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines

**Résultats annuels**

- Avoir réalisé 20 interventions sur incidents conformes au niveau de service défini
- Avoir visité 25 ouvrages d'art
- Avoir contrôlé ou ausculté 1 700 km de routes
- Avoir réalisé 9 missions de contrôle en régie ou par des prestataires

**OBJECTIF N°4 :** Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées de Port-Gentil, poursuivre la réalisation du programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville (1) et le plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI terre nouvelle .

**Résultats annuels**

- Avoir réalisé 100 % des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales
- Réinstallation sur aménagement de 3 bassins versants
- Avoir réalisé 15,24 % du bassin versant de Gué-Gué
- Avoir réalisé 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI
- Avoir réalisé 100% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle

**OBJECTIF N°5:** Se doter d'un programme d'offre de service du maître d'œuvre (études et travaux) des départements sectoriels

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 100% des études du projet de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages.
- Avoir réalisé 100% de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

**OBJECTIF N° 6 :** Disposer d'un plan de réhabilitation du réseau de voies ferrées

**Résultat annuel**

- Avoir réhabilité 100KM de linéaire dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- 2 Etudes techniques disponibles sur la construction de la bretelle et le doublement de la voie dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

**OBJECTIF N°7:** Se doter d'un programme de réhabilitation d'ici 2017 des 10 aéroports provinciaux (pistes et aéroports)

**Résultat annuel**

- Avoir réhabilité 2 aéroports (pistes et aéroports)

**OBJECTIF N° 8 :** parvenir à réaliser la réhabilitation et l'extension des ports de Libreville et de Port Gentil

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 1 Etude dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 ports ayant fait l'objet d'une extension dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques (Mayumba et Cocobeach)

**OBJECTIF N°9 :** Développer un programme d'entretien, de réhabilitation et de construction des édifices publics et des équipements collectifs

**Résultat annuel**

- Avoir entretenu 3 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir construit 2 édifice public dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

**OBJECTIF N°1 : Identifier, réaliser les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 30% des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- Avoir réalisé 28% des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoum
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- Avoir réalisé 100% des travaux de la route Ntoum-Ensilé (RN1) 65 km
- Avoir réalisé 100% des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- Avoir réalisé 100% des études techniques du Port sec de Ndendé
- Avoir réalisé 100% des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil
- Avoir réalisé 40% des études techniques sur les ponts à recycler
- Avoir réalisé 100% des études techniques sur le pont Idemba
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

**Indicateur**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12	%	-	-	10%-	30%	60%	100% (2017)
Taux d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK12-ntoum	%	-	-	80%	100%	-	(2015)-
Taux d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)	%	-	-	5%	25%	50%	100% (2017)
Taux d'avancement de la route Ntoum-Nsilé (RN1) 65 km	%	-	60%	70%	100%	-	(2015)
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques du Port sec de Ndendé	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques sur les ponts à recycler	%	-	0%	15%	40%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques sur le pont Idemba	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques de la route Kougouleu-Medouneu(1)	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)

Taux d'avancement des études techniques de la route Mouïla Guietsou	%	-	-	-	100%	-	100% (2015)
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouïla-Mimongo-Moukabou	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques du Port sec de Ndendé	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques sur les ponts à recycler	%	-	0%	15%	40%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques sur le pont Idemba	%	-	15%	15%	100%	-	100%(2015)
Taux d'avancement des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques de la route Kougouleu-Medouneu(1)	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko	%	-	15%	15%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouïla Guietsou	%	-	-	-	100%	-	100% (2015)

Source des données : ANGT, DGEI, DGIT/

Mode de calcul des indicateurs : chronogramme établi et suivi

Précisions méthodologiques : le taux d'avancement pour chacun des projets est calculé selon le barème suivant : établissement du marché étude 10 % ; dossier de financement 5 % ; APS 25 % ; APD 25 % ; Budgétisation de l'expropriation 5 % ; DCE et choix de l'entreprise 20 % ; Etablissement du marché 10 %.

## **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

### **Réalisation des études techniques**

- Assurer la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études techniques (DGEI);
- Rechercher les partenariats pour le financement des projets dont les études sont en voie d'achèvement (DGEI)

### **Réalisation des infrastructures**

- Réaliser les visites et réunions de chantiers mensuelles
- Effectuer les contrôles de conformité
- Exploiter les rapports mensuels établis par les missions
- Effectuer le relevé des attachements
- Procéder à la facturation des travaux réalisés
- Mettre en règlement des factures et suivi des paiements
- Réceptionner les travaux (partielles, provisoires, définitives)

## **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

DGIT pour la coordination et la vérification

- ANGT : maîtrise d'ouvrage déléguée : la route (1) (kougouleu medouneu,) ci-dessus indiquée fait partie du Schéma directeur national des infrastructures (SDNI) dont la mise en œuvre est réalisée par l'ANGT
- Fonds Routier : mise en place des fonds et paiement

**OBJECTIF N° 2 : Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 100 % des travaux de la route Ndjolé- Medoumane
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Ndendé- Mouila
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Akieni-Onga
- Avoir achevé les 40 % restants de la route Tchibanga-Mayumba
- Avoir réalisé 35% des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- Avoir réalisé 33% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- Avoir achevé les 100% restants de la route Moanda-Bakoumba
- Avoir achevé les 100% des travaux des lotissements et VRD
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- Avoir réalisé 100% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route la Leyou – Franceville - kélé
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Carrefour Leroy - Bououé

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km(2)	%	30%	35%	30%	100%	-	100% (2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Mouila 72km(3)	%	15%	20%	15%	25%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Akiéni-Onga 60km,	%	5%	20%	15%	30%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga-Mayumba 106km, y compris pont sur la Banio	%	20%	58%	30%	40%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Tchibanga 100km,	%	15%	20%	15%	35%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy 142km(4)	%	15%	20%	20%	33%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Moanda-Bakoumba 30 km	%	40%	60%	20%	30%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement des travaux des Lotissements et VRD 250ha	%	40%	40%	30%	100%	-	100% (2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Doussala(5)	%	-	50%	25%	50%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des travaux de la route Lébamba - Mbigou	%	-	50%	25%	30%	100%	100%(2016)
Taux d'avancement des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba	%	0%	50%	25%	50%	100%	100%(2015)
Taux d'avancement des travaux de la route Leyou – Franceville - kélé	%	-	50%	25%	50%	100%	100%(2016)



Taux d'avancement des travaux de la route Carrefour Leroy – Booué(6)	%	-	50%	10%	25%	100%	100%(2016)
--	---	---	-----	-----	-----	------	------------

Source des données : DGIT

Mode de calcul des indicateurs : chronogramme établi et suivi

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- Réaliser les visites et réunions de chantiers mensuels
- Effectuer les contrôles de conformité
- Exploiter les rapports mensuels établis par les missions
- Effectuer le relevé des attachements
- Procéder à la facturation des travaux réalisés
- Mettre en règlement des factures et suivi des paiements
- Réceptionner les travaux (partielles, provisoires, définitives)

### **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Le Fonds Routier (FR) est en charge du paiement des prestations des études et des travaux

Le LBTPG assure la qualité des matériaux utilisés et la qualité de leurs mise en œuvre

L' ANGT assure la coordination des projets identifiés comme prioritaires

**OBJECTIF N°3: Rendre l'ensemble du réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saisons y compris les voiries urbaines**

### **type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultat annuel**

- Avoir réalisé 20 interventions sur incidents conformes au niveau de service défini
- Avoir visité 25 ouvrages d'art
- Avoir contrôlé ou ausculté 1 700 km de routes
- Avoir réalisé 9 missions de contrôle en régie ou par des prestataires
- Avoir réalisé 40 patrouilles

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de patrouilles réalisées	Nombre	-	-	-	40	40	120 (2017)
Nombre d'interventions sur incident conformes au niveau de service défini	Nombre	-	-	-	20	20	60 (2017)
Nombre d'ouvrages d'art visités	Nombre	-	-	-	25	25	75 (2017)
Nombre de km de routes bitumées à ausculter	nombre	-	-	-	1700	1700	5 100 (2017)
Nombre de missions de contrôle réalisées en régie ou par des prestataires	Nombre	-	-	-	9	9	21 (2017)

Source : DGERA

### **Précision méthodologiques**

- Mode de calcul de l'indicateur 1 :  
Nombre de kilomètres de routes à reprofiler : (350m/j x 22 jours x 10 mois x 19) soit 1500 km ;
- Mode de calcul de l'indicateur 2  
Nombre de kilomètres routes à recharger : Bilan Travaux en entreprise (1km/j x 22 j x 10 mois x 10 équipes) = 2200 km
- Mode de calcul de l'indicateur 3

Nombre de m<sup>2</sup> de route traité au PAT sans purge. La superficie totale de toutes les sections des routes bitumées à entretenir en PAT sans purge est de 35 000 m<sup>2</sup> (5 km x 1 000) x 7) = 35 000 m<sup>2</sup>

*NB : 7ml représente la largeur moyenne de la bande roulable de la chaussée*

- Mode de calcul de l'indicateur 4
- Nombre de m<sup>2</sup> de route traité au PAT avec purge (10 km x 1 000) x 7) = 70 000 m<sup>2</sup>
- Mode de calcul de l'indicateur 5
- Nombre de patrouilles réalisées annuellement, soit 1 patrouille/semaine x 40 semaines (10 mois) = 40 (2015)
- Mode de calcul de l'indicateur 6
- Nombre d'intervention sur incident conformes au niveau de service défini : 1 visite/ semaine = 40 visites annuelle ou 1 intervention tous les 15 jours = 20 interventions annuelle
- Mode de calcul de l'indicateur 7
- Nombre de d'ouvrage visités : 5
- Mode de calcul de l'indicateur 8
- Nombre de km de route bitumées à ausculter : 1700 km de routes actuellement bitumées
- Mode de calcul de l'indicateur 9
- Nombre de missions de contrôle réalisées en régie ou par des partenaires :  
1 mission de contrôle pour chaque province (1 x 9) = 9

#### **ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Préparer le programme 2016 de point-a-temps et de renforcement des routes bitumées ;
- Préparer le programme 2016 de rechargement des routes en terre;
- Mettre en place 9 missions de contrôle, une par province ;
- Surveiller le réseau en mettant en place 9 brigades de surveillance et organiser les patrouilles ;
- Etablir des fiches « incident », suivre et analyser les interventions sur incident et établir les statistiques des incidents
- Organiser les interventions sur incident afin de sécuriser les zones accidentées et réaliser ces interventions conformément aux modalités d'organisation définies ;
- Préparer le programme 2016 d'auscultation des chaussées et des ouvrages d'art

#### **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

- Fonds Routier : financement des travaux
- Collectivités locales : informations des riverains
- Direction Générale de la Sécurité Routière : normes en matière de signalisation.

**OBJECTIF N°4: Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants (1) de Port-Gentil et Libreville**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 100 % des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Port gentil
- Réinstallation sur aménagement de 3 bassins versants
- Avoir réalisé 15,24 % du bassin versant de Gué-Gué
- Avoir réalisé 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI
- Avoir réalisé 100% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement d'élaboration du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	%	-	-	-	100 %	-	-
Taux d'avancement du Bassin Versant Derrière l'Hôpital	%	5%	50%	10%	40%	100%	100% (2016)
Taux d'avancement physique BV de Nzeng Ayong	%	-	-	-	40%	55%	100% (2017)
Taux d'avancement du bassin versant de Gué-Gué	%	-	-	-	15,24%	25%	100% (2019)
Taux d'avancement du bassin versant de Lowé-IAI	%	-	-	-	19,60%	30%	100% (2019)
Taux d'avancement du bassin versant de Terre Nouvelle	%	-	-	-	16,89%	40%	100% (2016)
Taux d'avancement du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle	%	-	-	-	100%	-	(2015)

Source des données: DGCE/UCET

Mode de calcul des indicateurs: chronogramme établi et suivi

**ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Finaliser les dossiers d'appels d'offres
- Consulter les entreprises
- Attribuer et suivre la réalisation des travaux
- Réceptionner les ouvrages réalisés

**Objectif n°5 : Se doter d'un programme d'offre de service du maitre d'œuvre (études et travaux) des départements sectoriels**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir réalisé 100% des études du projet de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages.
- Avoir réalisé 100% de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des études de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages	%				100%		
Taux d'avancement des travaux de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages	%	-	-	-	100 %	-	-

**Source des données :** DGCE

**Mode de calcul des indicateurs :** chronogramme établi et suivi

**Eléments clés de stratégie d'action annuelle:**

- Réaliser les plans d'exécution,
- Réaliser les études géotechniques et topographiques,
- Elaborer ou finaliser les dossiers d'appels d'offres
- Consulter les entreprises
- Attribuer les marchés et suivre la réalisation des travaux
- Réceptionner les ouvrages réalisés

**Contribution des opérateurs / partenaires :**

- ANGT : paiement des prestations ( poste comptable de financement ANGT )
- Fonds routier : financement des projets

**OBJECTIF N° 6 : Disposer d'un plan d'aménagement du réseau de voies ferrées**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir réhabilité 100KM de linéaire dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- 2 Etudes techniques disponibles sur la construction de la bretelle Boué Belinga et le doublement de la voie dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de km de linéaires à réhabiliter	nombre				100		669(2019)
Nombre d'études techniques disponibles	nombre				2		2019

Source des données: Direction Générale des Etudes et des Infrastructures(DGEI) Direction Générale des i infrastructures de transport GIT(DGIT)

Mode de calcul des indicateurs: arithmétique

## ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- Rédiger les termes de référence des études
- Réceptionner le rapport d'études du consultant
- ouvrages à réaliser
- Planifier la mise en œuvre des travaux
- Elaborer des cahiers de charges des travaux
- Passer des marchés (dossiers d'appel d'offres) pour retenir des entreprises
- Signatures des Conventions avec les entreprises
- Suivi des travaux
- Réception partielle des travaux

### CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Agence de régulation des transports Ferroviaires (ARTF) : données sur la régulation, les normes ferroviaires et le contrôle du secteur des transports ferroviaire,
- ANGT : paiement des prestations et association d'expertise

**OBJECTIF N°7: Se doter d'un programme de réhabilitation d'ici 2017 des 10 aéroports provinciaux (pistes et aéroports)**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

Avoir réhabilité 2 aéroports (pistes et aéroports)

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'aéroports provinciaux	nombre				2	2	3(2017)

Source des données: Direction Générale des Etudes et des Infrastructures(DGEI) Direction Générale des i infrastructures de transport GIT(DGIT)

Mode de calcul des indicateurs : Arithmétique

## **ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Identifier les causes de dysfonctionnement dans la réalisation des travaux
- Améliorer le suivi des travaux
- Améliorer la prise en compte budgétaire de la contrepartie gabonaise
- Faire réaliser les travaux dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

## **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

- ANAC : données sur les normes des aéronefs
- ASECNA : données des normes aériennes
- Ministère en charge du développement durable :
- Collectivités Locales : pour la sensibilisation et les commissions d'expropriation sur la libération de l'emprise des aéroports

## **OBJECTIF PLURIANNUEL N° 8 : parvenir à réaliser la réhabilitation et l'extension des ports de Libreville et de Port Gentil**

### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultat annuel**

- Avoir réalisé 1 Etudes dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 ports ayant fait l'objet d'une extension dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques (Mayumba et Cocobeach)

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
nombre d'études à réaliser	nombre				1		
Nombre de port à réhabiliter	nombre				2	2	3 (2017)

Source des données: Direction Générale des Etudes et des Infrastructures(DGEI)  
Direction Générale des infrastructures de transport GIT(DGIT)

Mode de calcul des indicateurs

## **ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Rédiger les termes de référence des études
- Arrêter le coût ou les métrés des ouvrages à réaliser
- Planifier la mise en œuvre des travaux
- Elaborer des cahiers de charges des travaux
- Passer des marchés (dossiers d'appel d'offres) pour retenir des entreprises
- Signatures des Conventions avec les entreprises
- Suivi des travaux
- Réception provisoire et définitive des travaux

## **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

- OPRAG : pour la gestion des activités portuaires et la modernisation des infrastructures.
- FR : paiement des prestations

**OBJECTIF N°9 : Développer un programme d'entretien, de réhabilitation et de construction des édifices publics et des équipements collectifs**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir entretenu 3 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir construit 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'édifices publics entretenus	nombre				3	4	6 (2017)
Nombre d'édifices publics réhabilités	nombre				2	4	7(2017)
Nombre d'édifices publics construits	nombre				2	2	3(2017)

**ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION**

- Réaliser un inventaire du patrimoine immobilier de l'Etat
- Mettre en place un logiciel de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat
- Lancer le programme d'entretien, de réhabilitation et de construction des édifices publics et des équipements publics : ravalement des façades des édifices publics, construction des bâtiments des unités territoriales du MPITPHTAT, aménagement de 10 cimetières provinciaux, construction d'un complexe d'immeubles administratifs au Boulevard Bessieux

**CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

- Municipalités : identification des sites de construction des cimetières

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015
<b>15.591.1:Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs</b>	<b>14 292 789 000</b>	<b>1 588 486 252</b>	<b>14 292 789 000</b>	<b>1 588 486 252</b>
2:dépenses de personnel	23 362 000	23 362 000	23 362 000	23 362 000
3:dépenses de biens et services	17 927 000	13 624 252	17 927 000	13 624 252
4:dépenses de transfert	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
5:dépenses d'investissement	14 250 000 000	1 550 000 000	14 250 000 000	1 550 000 000
<b>15.591.2:Assainissement</b>	<b>7 560 000</b>	<b>42 513 370 237</b>	<b>7 560 000</b>	<b>42 513 370 237</b>
3:dépenses de biens et services	7 560 000	5 745 487	7 560 000	5 745 487
4:dépenses de transfert		700 000 000		700 000 000
5:dépenses d'investissement		41 807 624 750		41 807 624 750
<b>15.591.3:Routes</b>	<b>282 007 822 919</b>	<b>248 902 122 676</b>	<b>282 007 822 919</b>	<b>248 902 122 676</b>
2:dépenses de personnel	4 410 154 000	4 410 154 000	4 410 154 000	4 410 154 000
3:dépenses de biens et services	328 360 000	249 548 692	328 360 000	249 548 692
4:dépenses de transfert	10 395 360 000	30 742 214 884	10 395 360 000	30 742 214 884
5:dépenses d'investissement	266 873 948 919	213 500 205 100	266 873 948 919	213 500 205 100
<b>Total pour le programme: 15.591:Equipement et infrastructures</b>	<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>	<b>296 308 171 919</b>	<b>293 003 979 165</b>



## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)</b>						
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>		<b>290</b>			<b>0</b>	<b>290</b>
Permanents		289			0	289
Non permanents						
<b>Catégorie B (s3)</b>		<b>147</b>			<b>0</b>	<b>147</b>
Permanents		147			0	147
Non permanents						
<b>Catégorie C (s4)</b>		<b>65</b>			<b>0</b>	<b>65</b>
Permanents		65			0	65
Non permanents						
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>		<b>1524</b>			<b>0</b>	<b>1524</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration (s+t)</b>		<b>2026</b>			<b>0</b>	<b>2026</b>

## EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
<b>Operateur L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou ETTPF</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		27	27
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		06	06
<b>Total pour l'opérateur</b>		33	33
<b>Operateur Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG)</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		11	11
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		59	59
<b>Total pour l'opérateur</b>		70	70
<b>Operateur Fond routier(FR)</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		04	04
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		23	23
<b>Total pour l'opérateur</b>		27	27
<b>Operateur l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (UCET).</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		13	13
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		25	25
<b>Total pour l'opérateur</b>		38	38
<b>Operateur programme d'appui a la gouvernance sectorielle(PAGOS)</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		05	05
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		05	05
<b>Total pour l'opérateur</b>		10	10
<b>Operateur ANGT</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		ND	ND
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		ND	ND
<b>Total programme</b>		178	178

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)</b>						
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>	<b>290</b>		<b>290</b>		<b>0</b>	
Permanents	289		289		0	
Non permanents	-		-			
<b>Catégorie B (s3)</b>	<b>147</b>		<b>147</b>		<b>0</b>	
Permanents	147		147		0	
Non permanents	-		-			
<b>Catégorie C (s4)</b>	<b>65</b>		<b>65</b>		<b>0</b>	
Permanents	65		65		0	
Non permanents	-		-			
Main d'œuvre non permanente	<b>1 524</b>		<b>1 524</b>		<b>0</b>	
<b>Emplois des opérateurs</b>						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	60		60		0	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	118		118		0	
<b>Total programme</b>	<b>2 139</b>		<b>2 139</b>		<b>0</b>	

## DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
<b>1. Dépenses de biens et services obligatoires</b>				
<b>Total</b>				
<b>2. Dépenses de biens et services inéligibles</b>				
<b>Total</b>				
<b>3. Dépenses de biens et services indispensables</b>	Entretien et réparation équipements et équipements informatique		<b>10 000 000</b>	Entretien réparation équipements et équipements informatiques : 545 027 034 nombre de kits/agents (250 bureaux environ)
	Fournitures de bureau et fourniture d'équipement		<b>28 000 000</b>	Fournitures de bureau et fourniture d'équipement: Fourniture de bureaux : Environ 150 postes Lors des appels d'offres et de la signature des marchés, chaque bureau utilise au moins 5 rames de papiers par jour.

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Frais de mission hors du Gabon et au Gabon		120 000 000	Frais de mission à l'extérieur : transport et hébergement (5personnes selon les statuts environ 408 302 000) Frais de mission au Gabon (intérieur du pays ) : (5personnes selon les statuts environ 30 000 000)
	Location d'engins		130 000 000	L'activité du programme étant régulièrement basée sur le terrain, nécessite la location des engins lourds (bulldozers, pelleteuses, Caterpillar, niveleuse camions) dont ne dispose pas forcément le programme et dont les couts de location varient en moyenne avec les types d'engins.
	Carburant		50 239 800	Carburant véhicules divers :124 619 900 Carburant Engins 124 619 900
<b>Total Global</b>			<b>330 239 000</b>	

## DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
<b>1. Transferts aux ménages</b>				
<b>Total</b>				
<b>2. Transferts aux collectivités locales</b>				
<b>Total</b>				
<b>3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité</b>	Subvention programme d'appui à la gouvernance sectorielle(PAGOS)		423 000 000	
	Subvention l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (UCET).	75 000 000	700 000 000	Pour la coordination des travaux d'assainissement des bassins versants de Libreville et de Porgentil
	Subvention(LBTGP)	256 000 000	700 000 000	S'assure de la norme et de la bonne qualité des matériaux de construction utilisés dans le bâtiment
	Subvention Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF)	97 231 000	320 000 000	Forme les cadres gabonais en matière de travaux publics
	Subvention Fond Routier(FR)	10 000 000 000	18 300 000 000	Opérateur financier
	Subvention ANGT		11 000 000 000	La maîtrise d'ouvrage déléguée
<b>Total</b>			<b>31 443 000 000</b>	
<b>4. Autres Transferts</b>	Convention sous Régionale	1 500 000	1 500 000	Impression tableau de bord Régional en matière de route (Association des gestionnaires et partenaires de la route(AGPAR)
	Convention sous Régionale	1 000 000	1 000 000	Association internationale
<b>Total</b>			<b>2 500 000</b>	
<b>Total GLOBAL</b>			<b>31 445 500 000</b>	

### Justification :

La gestion des infrastructures ferroviaires, Portuaires et aéroportuaires échappe complètement au programme alors que ces infrastructures sont réglementairement attribuées aux champs du programme Equipements et infrastructures puisqu'il recouvre en son sein des directions telles que la Direction des infrastructures ferroviaires portuaires et aéroportuaires. La gestion des dites infrastructures est faite par des opérateurs tels que l'OPRAG, l'ARTF, l'ASECNA

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets(encours)	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Fonds Routier						15 500 000 000
Route Nationale PK5-PK12						4 800 000 000
Route Fougamou-Mouila (dette)						7 000 000 000
Route la Leyou-Lastoursville (dette)						3 500 000 000
Route Ndendé Lebamba (dette)						125 000 000
Unité de gestion du projet Route Franceville-Leconi (dette)						272 000 000
Cité de la démocratie				-		1 550 000 000
Route Mouila -Ndendé (75 km)						5 000 000 000
Route Ndendé-Doussala (46) km						3 000 000 000
Route Mayumba- Tchibanga (yc pont Banio)						3 000 000 000
Route Akieni-Onga						3 000 000 000
Route Moanda-Bakoumba						2 000 000 000
Route La Leyou-Kele						3 000 000 000
Pont sur la Louetsi (Idembe)						1 500 000 000
Route Lebamba-Mbigou						3 800 000 000
Route Mikouyi-Carrefour Leroy						4 000 000 000
Route Ndende-Tchibanga						7 000 000 000
Route Carrefour Leroy-Booue						2 500 000 000
Assainissement des eaux pluviales de Port-Gentil (AFD)						6 592 367 850
Route Lalara-Koumameyong (63 km)						7 000 000 000

Projets(encours)	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Route Ndjole-Medoumane (47KM) AFD						3 000 000 000
hyRoute PK12-NTOUM						804 000 000
1. Aménagement bassin versant de gué gué						1 206 960 000
Réinstallation sur aménagement de 3 BASSIN VERSANTS(fin)						8 470 800 000
Réinstallation sur aménagement de 3 BASSIN VERSANTS						1 694 160 000
PROJET assainissement ville de Port-Gentil(fin)						6 625 165 700
Aménagement bassin versant de gué gué(fin)						6 034 804 400
Construction bassin versant lowé IAI(fin)						6 910 007 600
Aménagement bassin versant de la lowé IAI						600 000 000
Assainissement ville de libreville(fin)						3 673 359 200
Route ndéndé lebamba						125 000 000
Aménagement route por-gentil omboué boué(fin)						38 476 000 000
Equipement						1 000 000 000
Voie d'accès collège val-marie						500 000 000
Unité de gestion du projet Route franceville- leconi(dette)						272 000 000
Aménagement des voiries de libreville(fin)						12 000 000 000
Route la leyou lastourville(dette)						3 500 000 000
Route nationale PK 5-PK 12						4 800 000 000

Projets(encours)	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Amenagement pk 12 Bifoun(fin)						57 921 003 100
VRD Lotissement Capitales Departementales						15 000 000 000
Projet Aménagement Route NDENDE—DOUSSALA – DOLISIE(fin)						6 559 570 000
Financement Route NDJOLE MEDOUMANE PHASE 3(fin)						6 559 570 000
ROUTE Fougamou MOUILA(dette)						7 000 000 000
Route Mayumba- Tchibanga(yc pont Banio)						4 000 000 000
Route Mouanda Bakoumba						2 000 000 000
Route Ndéndé Doussala(46km)						3 000 000 000
Route Mouila- Ndéndé(75KM)						7 000 000 000
PROJET VOIE D'accès hopital de Bongolo						500 000 000
Route Koumameyong -booué						832 000 000
Route A KIENI-ONGA						3 000 000 000
Route OVAN-MAKOKOU						5 601 060 000



Nature de l'équipement	Quantité actuelle	Demande			Dépenses proposées
		Grosses réparations	Renouvellement	Développement	
<b>Type 1 Grosses réparations</b>					<b>8 295 000 000</b>
1.1 Matériels roulants					4 000 000 000
1.2 Matériels roulants d'entretien, réparation des matériels roulants					2 000 000 000
1.3 Acquisition des pièces détachées					2 000 000 000
1.4 d'équipements roulants					80 000 000
1.5 Entretien pour la mise en marche des engins stockés à la Direction du Matériel (non comprise la réparation de la centrale d'enrobés)					10 000 000
Equipement 1.6 Véhicules divers (BDRI)					125 000 000
<b>Type 1 Renouvellement</b>					<b>119 087 757</b>
2.1 Matériel roulants					30 000 000
2.2 Achat de matériel informatique					15 000 000
2.3 Mobilier et Ameublement de bureaux					26 200 000
2.4 Matériel informatique					13 800 000
2.5 Achat d'équipements de Climatisation de bureau de bâtiment Administratif					5 000 000
2.6 Achat équipements bureau d'études (outils indispensables de travail pour les ingénieurs)					29 087 757

L'activité du programme Equipement et Infrastructure demande des moyens importants en matériel .En effet, en marge de son fonctionnement administratif qui nécessite des charges de biens et services de 4 Directions générales, l'activité du programme est régulièrement basée sur les missions de terrain. Elle nécessite la location d'engins lourds (bulldozers, pelleuses, Caterpillar, niveleuse camions) dont ne dispose pas forcément le programme et dont les couts de location varient en moyenne avec les types d'engins .Aussi, ce matériel devant être entretenu et réparé de manière quotidienne, nécessite des charges importantes en entretien et réparation. (Cela prend en compte également les unités opérationnelles déconcentrées)

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère en charge de la promotion des investissements. Il englobe toutes les fonctions « support » à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Ce programme ne couvre pas toute la phase d'élaboration ou celle d'exécution des activités de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire, qui relève de la compétence des opérateurs et de tous les autres services sectoriels. Il concerne le pilotage des politiques ainsi qu'à la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère en charge de la promotion des investissements.

Le Responsable de programme est le Secrétaire Général, **Jean Philippe NDONG BIYOGHO**.

Les fonctions qui forment le programme Soutien regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- **L'administration financière et la comptabilité** : C'est la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui est responsable de l'aspect finance et comptabilité au sein du Ministère. Depuis sa mise en place en 2010, elle est censée avoir permis aux administrateurs de crédits de mieux s'approprier les en matière budgétaire.
- **La gestion des Ressources Humaines** : relève de la compétence de la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) qui exerce deux grandes catégories d'activités : l'administration du personnel (gestion des congés, des absences, l'aspect social etc.), et le développement des Ressources Humaines qui permet de disposer d'un personnel compétent (recrutement, gestion des compétences, gestion des carrières, etc.) ;
- **Le patrimoine immobilier**. il est géré par la DCAF. Il comprend la construction, la réhabilitation et le réaménagement des bâtiments. Il englobe également le gros entretien et la maintenance des équipements.
- **Les moyens généraux** : ils sont gérés en partie par le Secrétariat Général. Pour les équipements, fournitures, etc. il revient à chaque service de gérer son matériel.
- **Les Systèmes d'informations, l'Informatique-Bureautique** : la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) en est responsable. Celle-ci intervient dans l'aspect matériel, car elle sert de conseil dans l'acquisition du matériel informatique et assure la maintenance des outils informatiques et des appareils de reprographie. Les missions de la DCSI couvrent également l'aspect développement, car elle est chargée de récolter, traiter, stocker et diffuser l'information issue du Ministère. En outre, elle tend aussi à développer les outils nécessaires à l'exécution des tâches.
- **Les Services intérieurs** : les services intérieurs sont essentiellement gérés par le Secrétariat Général et recouvrent une série de services : le gardiennage, la prévention sécurité, l'entretien des locaux.
- **La production de données statistiques (externe et interne)** : elle relève de la Direction des Statistiques. Ce service a pour missions, entre autres, de collecter, compiler, traiter les informations et de mettre les données analysées à la disposition des usagers, notamment les administrations, les opérateurs économiques, les ONG et les particuliers par les moyens de communications usuels.
- **La communication** : cette fonction est gérée par un service communication au sein du secrétariat général. Le service communication est une fonction d'appui essentielle au sein du Ministère. Elle est à la fois interne et externe. Toutefois, la communication extérieure du Ministère se fait sous l'autorité du cabinet via le conseiller en communication du ministre.

- **La fonction juridique-contentieux** : Cette fonction est gérée à la fois par la Direction Centrale des Affaires Juridiques pour les questions de contentieux liés aux marchés de travaux, et le conseiller juridique du ministre qui est notamment chargé, entre autres, d'étudier, normaliser et uniformiser tous les projets de textes, en collaboration avec les services concernés, et d'initier les projets de textes conformément à la politique du Ministère dans les domaines de ses compétences.
- **Le pilotage global des politiques** : mené par le Cabinet du Ministre, le pilotage vise non seulement la mise en œuvre d'une stratégie à travers la mobilisation des ressources humaines, mais également le suivi des politiques publiques menées au sein des programmes du Ministère. Au sein du Cabinet du Ministre cette fonction recouvre les actions suivantes : l'examen des dossiers ; la validation des projets et des politiques ; l'orientation et/ou la reformulation desdits projets et politiques ; le suivi-évaluation. Auprès du Secrétariat Général, il s'agit de coordonner et contrôler les activités des différents services du Ministère.

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » est en cohérence avec tous les autres programmes « Equipement et Infrastructures », « Logement » et « Urbanisation et aménagement du cadre de vie », à savoir :

- « Equipement et Infrastructures » ;
- « Logement » ;
- « Urbanisation et aménagement du cadre de vie » ;
- « Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale » ;

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

## PRESENTATION DES ACTIONS

Deux actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative

### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

L'action « pilotage de la stratégie ministérielle » est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et le Secrétariat Général. L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- L'efficacité de l'action publique ;
- La lisibilité des politiques budgétaires ;
- La recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- La transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle se fonde sur :

- L'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat)
- L'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et programmes ;
- L'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- La mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- Faciliter les revues et contrôles périodiques sur place des documents financiers par le contrôleur budgétaire (Ministère du Budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières.
- La coordination des activités de promotion des investissements ainsi que celles relatives à l'assainissement du climat des affaires dans le secteur.

### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action « coordination administrative » est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances,

des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur cinq Directions, ce sont :

- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- La Direction de la Statistique ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques.

Cependant, pour faire face à un besoin constant de performance, le Gouvernement, réuni en Conseil des Ministres le 21 février 2013, a adopté plusieurs projets de décret portant cadre organique des Ministères. Ces textes ont pour objet l'harmonisation de certaines structures et la pérennisation de celles-ci au sein des départements ministériels. Ainsi ont été créées plusieurs Directions Centrales qui viendront dorénavant, à l'instar de celles qui existent déjà, appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale des Archives et de la Documentation ;
- Le Service Central du Courrier.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans toutes les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Les années à venir seront ainsi des années de construction et de mise en place de ces fonctions nouvelles.

Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Soutien sont donc de plusieurs ordres :

Des difficultés qui portent sur l'ensemble du programme :

- L'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- Des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- Le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- Un manque de données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- L'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme Soutien et donc une « équipe » à construire.

Des difficultés relatives à certains domaines spécifiques d'appui :

- Une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- De grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- Un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- Une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- L'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- L'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- Une relation entre chaque fonction Soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du Ministère du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- L'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
- Le passage d'une communication politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses

agents et lancer un certains nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

## ENJEUX

---

- **ENJEU 1** : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère
- **ENJEU 2** : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère
- **ENJEU 3** : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

**LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)**

**OBJECTIF N° 1 : Garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration**

- Résultat annuel attendu n°1 : Avoir mis en place 1 système de pilotage renforcé
- Résultat annuel attendu n°2 : Avoir organisé 4 sessions de partage
- Résultat annuel attendu n°3 : 40% des objectifs de la mission
- Résultat annuel attendu n°4 : Avoir atteint 50% de satisfaction des usagers
- Résultat annuel attendu n°5 : Avoir finalisé et vulgarisé le manuel de procédures d'inspection de l'inspection général des services
- Résultat annuel attendu n°6 : Avoir effectué 36 missions d'inspection (réseau, ressources humaines, financières et matériels)
- Résultat annuel attendu n°7 : Avoir formé 100% des responsables des unités territoriales (Directions provinciales et les subdivisions) aux techniques d'évaluation des agents
- Résultat annuel attendu n°8 : Avoir réduit de 25% le nombre de contentieux lié au marché

**OBJECTIF N° 2 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé**

- Résultat annuel attendu n°1 : Disposer d'1 cahier de charges
- Résultat annuel attendu n°2 : Avoir créé 2 applications fonctionnelles
- Résultat annuel attendu n°3 : Avoir mis aux normes 40% des systèmes de l'information
- Résultat annuel attendu n°4 : Avoir équipé 30% des postes
- Résultat annuel attendu n°5 : Avoir créé 1 base de données
- Résultat annuel attendu n°6 : Avoir atteint 30% de satisfaction des agents

**OBJECTIF N° 3 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des fonctions soutiens**

- Résultat annuel attendu n°1 : Avoir élaboré 650 plans de carrières
- Résultat annuel attendu n°2 : Avoir élaboré 4 plans de formation (1 plan par programme « métiers »)
- Résultat annuel attendu n°3 : Avoir identifié 4 projets de réforme
- Résultat annuel attendu n°4 : Disposer d'un manuel de procédures internes
- Résultat annuel attendu n°5 : Avoir mis en place 1 système de suivi-évaluation
- Résultat annuel attendu n°6 : Avoir un avancement de 50 pour chaque chantier de réforme identifié
- Résultat annuel attendu n°7 : Avoir formé 70 Agents
- Résultat annuel attendu n°8 : Avoir tenu 4 sessions de partage



**OBJECTIF N° 1 : Garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration par le Secrétaire Général****Type de finalité des résultats visé**

- Efficacité socio-économique  
 Qualité de service rendu aux usagers  
 Efficience de l'Administration

**Résultat annuel**

- Avoir mis en place 1 système de pilotage renforcé
- Avoir organisé 4 sessions de partage
- Avoir atteint 40% des objectifs de la mission
- Avoir atteint 50% de réalisation des revues trimestrielles des tableaux de bord
- Avoir finalisé et vulgarisé le manuel de procédures d'inspection de l'Inspection Générale des Services
- Avoir effectué 36 missions d'inspection (réseau, ressources humaines, financières, aménagement du territoire, matériels).
- Avoir formé 40% des responsables des unités territoriales (Directions Provinciales et Subdivisions) aux techniques d'évaluation des agents
- Avoir réduit de 25% le nombre de contentieux lié au marché

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Existence d'un système de pilotage renforcé	nombre				1		
Nombre de sessions de partage avec les programmes	nombre				4	4	12
Taux d'objectifs atteint par la mission	%				40	70	100
Taux de réalisation des revues trimestrielles des tableaux de bord	%				50	70	100%
Mise en place d'un manuel de procédure	nombre				1		
Nombre de mission d'inspection	nombre				36	40	50
Taux d'unités territoriales formées	%				40%	70%	100%
Taux de contentieux réduits	%				25%	60%	100%

Source des données : SG; IGS

**Précisions méthodologiques**

Taux (%)  
 ARITHMETIQUE

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- Définir le système de pilotage associant au niveau de la Mission les RPROG et au niveau du SG les directeurs centraux
- Etablir un document précisant les contenus, la fréquence des réunions de gouvernance et la communication auprès des services
- Communiquer sur les objectifs liés à chaque direction sectorielle
- Elaborer un tableau de bord pour les décisions prises et leur exécution
- Elaborer un tableau de suivi des présences aux réunions
- Réaliser une (1) enquête de satisfaction du service public auprès des usagers
- Définir un cadre et organiser les revues trimestrielles de suivi des tableaux de bord
- Suivi de l'exécution des décisions prises en revue trimestrielle
- Evaluer les résultats de chaque programme
- Suivre et évaluer le projet annuel de performance
- Elaborer les fiches d'inspection
- Organiser des réunions avec les Directions Générales sectorielles
- Evaluer le système en ciblant une Direction Générale sectorielle pilote

**CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Aucune contribution des opérateurs/partenaires

## OBJECTIF N° 2 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé

### Type de finalité des résultats visé

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

- Disposer d'1 cahier de charges
- Avoir créé 2 applications fonctionnelles
- Avoir mis aux normes 40% des systèmes de l'information
- Avoir équipé 30% des postes
- Avoir créé 1 base de données
- Avoir atteint 30% de satisfaction des agents

### Indicateur

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Disponibilité du cahier des charges	nombre				1		-
Nombre d'applications créées et fonctionnelles	nombre				2		4
Taux de mise aux normes	%				40		100 (2017)
Taux de postes équipés	%				30		100 (2017)
Nombre de bases de données créées et utilisées	nombre				1		3
Taux de satisfaction des agents du ministère	%				30		100 (2017)

Source des données : SG

Précisions méthodologiques : % de réalisation prévu sur 3 ans.

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Actualiser le cahier de charge
- Elaborer les procédures de gestion des SI
- Définir et mettre en œuvre une politique de centralisation des données statistiques (en associant les directions sectorielles)
- Mettre en place un comité de pilotage du projet (arrêté portant création du comité, décision d'affectation d'agents au projet, autres actes administratifs y relatifs)
- Rédiger le cahier des charges

### CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'ANINF apportera son expertise et ses conseils. Elle sera associée à la préparation du cahier des charges.

## OBJECTIF N° 3 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des fonctions soutiens

### Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

- Avoir élaboré 650 plans de carrières
- Avoir élaboré 4 plans de formation (1 plan par programme « métiers »)
- Avoir identifié 4 projets de réforme
- Avoir mis en place 1 système de suivi-évaluation
- Avoir un avancement de 50 pour chaque chantier de réforme identifié
- Avoir formé 70 Agents
- Avoir tenu 4 sessions de partage

- Avoir finalisé et vulgarisé le manuel de procédures d'inspection de l'Inspection Générale des Services
- Avoir effectué 36 missions d'inspection (réseau, ressources humaines, financières, aménagement du territoire, matériels).

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de plans de carrières proposés	nombre				650		1950
Nombre de plans de formation disponibles	nombre				4		4
Nombre de projets de réforme identifiés	nombre				4		6
Nombre de dispositifs de suivi évaluation opérationnel	nombre				1		1
Taux d'avancement de chaque chantier identifié	%				50		100
Nombre d'agents formés dans les compétences requises par chaque fonction soutien	nombre				70		208
Nombre de réunions de partage tenues entre fonctions soutien	nombre				4		12
Nombre de contentieux	nombre		2	2	0	0	0
Mise en place d'un manuel de procédure	nombre				1		
Nombre de mission d'inspection	nombre				36	40	

Source des données : SG

#### **Précisions méthodologiques**

Les indicateurs exprimés en nombre procèdent d'un simple comptage des actions concernées (réunion, dispositif, plan de formation, plan de carrière). Le taux d'avancement exprimé en % est un ratio entre le nombre d'activités effectivement réalisées du chantier et le nombre d'activités prévues au départ.

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

#### Renforcement des compétences

- Recenser les besoins en renforcement des capacités (formation, recrutement et équipement des agents) des agents du ministère
- Proposer un plan de formation par programme
- Proposer des perspectives de carrière en interne aux agents du ministère
- Suivre l'évolution des agents du ministère dans leur poste de travail
- Recenser les compétences existantes
- Elaborer un programme de formations spécialisées
- Formation des responsables des unités territoriales (Directions Provinciales et Subdivisions) aux techniques d'évaluation des agents.

#### Suivi des chantiers des fonctions support

- Identifier tous les projets de réforme (BOP, GRH, chantier de modernisation-1 poste 1 agent, mise en place des nouvelles fonctions, etc.)
- Contrôler l'avancement des projets en cours
- Désigner les chefs des nouveaux projets et les équipes responsabilisées
- Organiser le suivi-évaluation des chantiers

#### Amélioration de l'efficacité

- Réduction des contentieux liés aux marchés
- Exécution budgétaires
- Revue des procédures

GG

### **CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

La DGFP (Fonction publique) apportera son conseil et son expertise.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015
<b>15.598.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>33 737 000</b>	<b>40 765 530</b>	<b>33 737 000</b>	<b>40 765 530</b>
2:dépenses de personnel	11 037 000	11 037 000	11 037 000	11 037 000
3:dépenses de biens et services	22 700 000	29 728 530	22 700 000	29 728 530
<b>15.598.2: Coordination administrative</b>	<b>5 436 371 000</b>	<b>5 538 011 696</b>	<b>5 436 371 000</b>	<b>5 538 011 696</b>
2:dépenses de personnel	5 188 212 000	5 188 212 000	5 188 212 000	5 188 212 000
3:dépenses de biens et services	248 159 000	349 799 696	248 159 000	349 799 696
<b>Total pour le programme: 15.598: Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des travaux publics et de l'habitat</b>	<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>	<b>5 470 108 000</b>	<b>5 578 777 226</b>

- (2) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (3) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)  
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

## PROPOSITION D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>	98	100	1	48	47	147
Permanents	98	100	1	48	47	147
Non permanents						
<b>Catégorie B (s3)</b>	83	83	00	37	37	120
Permanents	83	83	00	37	37	120
Non permanents						
<b>Catégorie C (s4)</b>	28	28	01	00	-1	27
Permanents			01	00	-1	27
Non permanents						
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	33	33	00	10	10	43
<b>Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t</b>	242	244	02	95	93	337

**Remarque :**

## EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
<b>Total pour l'opérateur</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
<b>Total pour l'opérateur</b>			
<b>Operateur</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
<b>Total pour l'opérateur</b>			
<b>Operateur</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
<b>Total pour l'opérateur</b>			
<b>Total pour le programme</b>			

- (4) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente  
(5) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat  
(6) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>211</b>		<b>294</b>		<b>83</b>	
<b>Solde forfaitaire globale (s1)</b>						
<b>Catégorie A (s2)</b>	<b>100</b>		<b>147</b>		<b>47</b>	
Permanents	100		147		47	
Non permanents						
<b>Catégorie B (s3)</b>	<b>83</b>		<b>120</b>		<b>37</b>	
Permanents	83		120		37	
Non permanents						
<b>Catégorie C (s4)</b>	<b>28</b>		<b>27</b>		<b>-1</b>	
Permanents						
Non permanents						
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	<b>33</b>		<b>43</b>		<b>10</b>	
<b>Emplois des opérateurs (u)</b>						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
<b>Total pour le programme (v) = s + t + u</b>	<b>211</b>		<b>294</b>		<b>83</b>	

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Ingénieur Génie Civil	10	00	10	Renforcement des capacités des directions supports
2	Ingénieur en Génie Mécanique	01	00	01	Pour mieux apprécier les investigations faites par l'Inspection des Services dans le cadre de la gestion du matériel roulant du ministère
3	Architecte	01	00	01	Pour des avis techniques en matière de l'Habitat le Secrétaire Général a besoin de ce profil en vue de renforcer l'équipe stratégique
4	Juriste	02	00	02	Employable à la Direction des Marchés et du Contentieux pour des juridiques profil inexistant actuellement
5	Administrateur des RH	08	00	08	Dans le cadre de la mise en place des DCRH, renforcement des agents spécialisés en RH
6	Gestionnaire des RH	10	00	10	
7	Documentalistes	01	00	01	Pour l'archivage des documents au Secrétariat Général
8	Ingénieur des Techniques GC	03	00	03	Renforcer les équipes existantes dans les Directions supports, notamment la Direction de la Statistiques dans le cadre de la mise en place de la Banque des Données Routières, et celle des Marchés et Contentieux

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
9	Ingénieur des Travaux Statistiques	01	00	01	
10	Technicien Supérieur de la Statistique	01	00	01	
11	Secrétariat niveau BTS	06	00	06	Pour rehausser le niveau des Secrétariat du SG et des Inspections des services
12	Cadre Administratif niveau Licence	05	00	05	
13	Programmeur	03	00	03	Pour la programmation des données statistiques
14	Technicien Génie Civil	04	00	04	Pour la collecte des données statistiques en matière des routes
15	Chauffeur	08	00	08	Pour les services de l'Inspection Générale et des Directions Supports du SG

### Justifications :

La prise en compte des besoins en recrutement de l'Inspection Générale des Services a entraîné une légère augmentation en effectif du Programme Pilotage et Soutien pour l'année 2015.

Soulignons que la spécialisation des ingénieurs dans les domaines pointus du BTP et la recherche effrénée de la qualité du contrôle des travaux exigent que nous programmions, pour le compte du Ministère, des séminaires de formation de courte durée pour une trentaine des personnes pour un cout unitaire de formation de trois (3) millions par agents dans des Ecoles Spécialisées en France

## DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
<b>1. Dépenses de biens et services obligatoires</b>				
<b>Total</b>				
	Fournitures d'entretien - et équipement administratifs	2 400 000	16 200 000	Périmètre : Papeterie pour le fonctionnement du programme 4000rames de papier A4 à 5 000 F la rame : (3 200 x 5 000)
	Frais de missions au Gabon	15 207 180	94 160 000	<u>Frais de mission au Gabon (intérieur du pays)</u> : nombre de personne /Direction Transport 3000000(+ Frais de déplacement sur le terrain) x15 personnes Hébergement : 3000000 x15 personnes
	Frais de missions hors du Gabon	9 651 000	43 350 000	<u>Frais de mission à l'extérieur</u> : transport (5personnes selon les statuts x 4000000) hébergement (5personnes x4000000)
	Frais de déplacements hors du Gabon	5 550 000	28 800 000	Périmètre : Ensemble du programme 7000000par trimestre x 4 = 28000000 pour le cabinet ;le secrétariat ;et l'inspection
	Entretien et réparations équipement informatique	2 550 000	50 500 000	Périmètre : Ensemble des ordinateurs du programme 100 100 kits en raison de 500 000 le kit (100x 500 000)



Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Entretien et réparations – clim. de bureaux et bâtiments administratifs	1 500 000	25 000 000	Périmètre : Ensemble des split du programme Entretien périodique des 240 split de Climatisation : 60 pour le cabinet 60 pour le secrétariat 60 pour l'inspection En raison de 150 000 le split par an : (180 x 150 000)
<b>Total</b>		<b>47033180</b>	<b>299 760 000</b>	
	impression	7 800 000	6 000 000	
<b>Total</b>		<b>7 800 000</b>	<b>16 000 000</b>	
<b>Total Global</b>			<b>270 010 000</b>	

**Justifications :**

#### DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
<b>1. Transferts aux ménages</b>				
<b>Total</b>				
<b>2. Transferts aux collectivités locales</b>				
<b>Total</b>				
<b>3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité</b>				
<b>Total</b>				
<b>4. Autres transferts</b>				
<b>Total</b>				
<b>Total Global</b>				

**Justifications :**

## DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
<b>Total global</b>						

**Justifications :**

Quantité actuelle	Quantité demandée				Dépenses proposées			
	Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total	Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total